



**CESAG** Centre Africain d'études Supérieures en Gestion

**Institut Supérieur de Comptabilité,  
de Banque et de Finance  
(ISCBF)**

**Master Professionnel en  
Comptabilité et Gestion Financière  
(MPCGF)**

**Promotion 4  
(2009-2011)**

**Mémoire de fin d'étude**

**THEME**

**Evaluation de la performance du Système d'Information  
Comptable : Cas de CINTECH/Burkina**

Bibliothèque du CESAG



110229

**Présenté par :**

**Dirigé par :**

**Sonia T. Françoise OUEDRAOGO**

**M. Mayacine DIOP,**  
Expert Comptable Diplômé,  
Auditeur à ERA Baker Tilly

**Octobre 2011**

**DEDICACE**

Je dédie ce mémoire à mes parents qui ont su, tout au long de ce parcours, manifester leur soutien et leur contribution, à mon oncle et sa famille qui m'ont beaucoup aidé et à mes amis (es) pour leur soutien dans les moments difficiles.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent à :

- monsieur Moussa YAZI, Directeur de l'Institut Supérieur de Comptabilité, de Banque et de Finance, pour ses conseils et son enseignement ;
- monsieur Mayacine DIOP, Expert Comptable Diplômé, Auditeur à ERA Baker Tilly, qui a accepté malgré ses nombreuses préoccupations de diriger ma recherche ;
- monsieur Frédéric OUEDRAOGO, Directeur Administratif, Financier et Comptable de CINTECH/Burkina pour sa disponibilité, ses conseils et son aide ;
- tout le personnel de CINTECH/Burkina pour leur disponibilité et leur parfaite collaboration ;
- toute ma famille pour le soutien moral, financier et spirituel ;
- tous les stagiaires de la 4ème promotion de Master en Comptabilité et Gestion Financière pour les moments passés ensemble ;
- mes frères, sœurs, amis (es) pour leur soutien moral et spirituel ;
- tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.



## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

- ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line
- CEMAC : Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
- CINTECH : Cabinet d'ingénieurs conseils et géomètre expert
- COSO : Committee of Sponsoring Organization of the Treadway Commission
- DG : Directeur Général
- FCFA : Franc de la communauté Financière Africaine
- JA : Journal Auxiliaire
- NTI : Nouvelles technologies d'Information
- OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
- PGI : Progiciel de Gestion Intégré
- SARL : Société à Responsabilité Limitée
- SI : Système d'Information
- SIC : Système d'Information comptable
- SIG : Système d'Information de gestion
- SYCOA : Système Comptable Ouest Africain
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Architecture du SIC.....	19
Tableau 2 : Tableau comparatif des modèles.....	38
Tableau 3 : Récapitulatif des résultats de la satisfaction des utilisateurs.....	70
Tableau 4 : Récapitulatif des résultats de la qualité du système et de l'information.....	74
Tableau 5 : Récapitulatif des résultats du degré d'utilisation des applications.....	76
Tableau 6 : Récapitulatif des résultats d'évaluation de la performance du SIC de CINTECH.....	76

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Une clé comptable.....	20
Figure 2 : Démarche de réorganisation des systèmes comptables.....	39
Figure 3 : Modèle d'analyse.....	42
Figure 4 : Organigramme de CINTECH/Burkina.....	53
Figure 5 : Processus de traitement d'une pièce comptable.....	62
Figure 6 : Schéma descriptif du SIC de CINTECH/Burkina.....	65

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire.....	91
Annexe 2 : Guide d'entretien.....	94

**TABLE DES MATIERES**

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
LISTE DES TABLEAUX .....	iv
LISTE DES FIGURES .....	iv
LISTE DES ANNEXES .....	iv
TABLE DES MATIERES.....	v
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	7
Chapitre 1 : Système d'information comptable.....	9
1.1    Système d'information.....	9
1.1.1    Définition.....	9
1.1.2    Les fonctions du système d'information .....	10
1.1.2.1    L'acquisition des informations .....	10
1.1.2.2    Le traitement des informations .....	10
1.1.2.3    La circulation des informations .....	11
1.1.2.4    La réception des informations.....	11
1.1.2.5    La compréhension des informations .....	11
1.1.2.6    La transformation des informations .....	11
1.1.2.7    La prise de décision .....	11
1.1.2.8    L'action .....	12
1.2    Système d'information comptable .....	12
1.2.1    Définition.....	12
1.2.2    La comptabilité.....	13
1.2.2.1    L'organisation comptable des informations.....	14
1.2.2.2    Le traitement des informations comptables .....	15



1.2.3	Les objectifs de la comptabilité .....	17
1.3	Architecture du système d'information comptable.....	18
1.3.1	La comptabilité autonome .....	19
1.3.2	La comptabilité semi-intégrée .....	19
1.3.3	La comptabilité intégrée .....	19
Chapitre 2 : Evaluation de la performance du système d'information comptable .....		22
2.1.	La performance d'un système d'information comptable.....	22
2.2.	Les déterminants de la performance du système d'information comptable .....	23
2.2.1.	La contingence structurelle.....	24
2.2.1.1.	L'âge de l'entreprise .....	24
2.2.1.2.	La taille de l'entreprise .....	24
2.2.1.3.	L'environnement.....	25
2.2.1.4.	Le degré d'informatisation de la gestion .....	25
2.2.1.5.	Le type d'activité .....	26
2.2.2.	La contingence comportementale.....	26
2.2.2.1.	La formation et les buts du dirigeant.....	26
2.2.2.2.	La mission et la formation du comptable interne.....	27
2.2.2.3.	L'implication du comptable externe .....	27
2.2.2.4.	Les préférences informationnelles du dirigeant.....	27
2.2.2.5.	Les exigences des créanciers externes relativement aux états financiers .. .....	28
2.3.	Les objectifs de l'évaluation du système d'information comptable .....	28
2.3.1.	Sauvegarder les actifs .....	28
2.3.2.	Assurer la qualité de l'information.....	29
2.3.3.	Assurer l'application des instructions de la Direction.....	29
2.3.4.	Favoriser l'amélioration des performances .....	29
2.4.	Démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable .....	29



2.4.1.	Diagnostic du système d'information comptable .....	30
2.4.2.	Le processus d'évaluation de la performance du système d'information comptable .....	31
2.4.2.1.	Le modèle de GOODHE & THOMPSON.....	31
2.4.2.2.	Le modèle d'ISHMAN .....	32
2.4.2.3.	Le modèle de LAUDON & LAUDAON.....	34
2.4.2.4.	Modèle selon le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission).....	34
2.4.2.5.	Tableau de comparaison des modèles.....	38
2.4.3.	La démarche de réorganisation des systèmes comptables.....	39
Chapitre 3 : Méthodologie de l'étude .....		41
3.1.	Modèle d'analyse.....	41
3.2.	Collecte de données .....	42
3.2.1.	L'observation.....	43
3.2.2.	L'analyse documentaire.....	43
3.2.3.	L'interview .....	43
3.2.4.	Le questionnaire .....	43
3.3.	Analyse des données .....	43
DEUXIEME PARTIE: CADRE PRATIQUE .....		46
Chapitre 4 : Présentation de CINTECH .....		48
4.1.	Historique.....	48
4.2.	La mission et les objectifs de CINTECH.....	49
4.3.	Les activités de CINTECH .....	49
4.4.	L'organisation et le fonctionnement de CINTECH.....	50
4.4.1.	L'organisation de CINTECH.....	50
4.4.2.	Le fonctionnement de CINTECH.....	53
Chapitre 5 : La description du SIC de CINTECH.....		55
5.1.	Les acteurs du SIC .....	55



5.2.	L'environnement informatique .....	55
5.3.	Les moyens de communications .....	56
5.4.	La comptabilité et les procédures comptables .....	57
5.4.1.	La comptabilité de CINTECH.....	57
5.4.1.1.	Les données de CINTECH.....	57
5.4.1.2.	L'organisation comptable de CINTECH .....	58
5.4.1.3.	Le traitement des informations comptables .....	59
5.4.1.4.	Le processus de comptabilisation d'une pièce comptable .....	60
5.4.2.	Les procédures comptables.....	62
5.5.	La sécurité.....	64
5.5.1.	La sécurité des données numériques .....	64
5.5.2.	La sécurité physique .....	64
Chapitre 6: Evaluation de la performance du SIC de CINTECH.....		66
6.1.	L'évaluation de la performance du SIC de CINTECH.....	66
6.1.1.	La satisfaction des utilisateurs.....	66
6.1.1.1.	Evaluation de la productivité .....	67
6.1.1.2.	Evaluation du temps travail .....	67
6.1.1.3.	Evaluation du climat social.....	68
6.1.1.4.	Evaluation de la satisfaction globale.....	69
6.1.2.	La qualité du système et de l'information .....	70
6.1.2.1.	L'adéquation technologie-tâche.....	71
6.1.2.2.	La qualité de l'interface homme-machine .....	72
6.1.2.3.	La facilité d'apprentissage et d'utilisation du système.....	72
6.1.3.	Le degré d'utilisation des applications .....	74
6.1.3.1.	La fréquence et la régularité de l'utilisation des applications.....	74
6.1.3.2.	La dépendance perçue par rapport aux applications .....	75
6.2.	Etudes des variables indépendantes.....	77

6.2.1.	La participation et l'engagement des utilisateurs .....	78
6.2.2.	L'équité perçue .....	79
6.2.3.	Les relations avec l'équipe informatique.....	79
6.3.	Analyse de l'influence des variables.....	80
6.3.1.	La participation & l'engagement des utilisateurs et la performance du SIC. .....	80
6.3.2.	L'équité perçue et la performance du SIC.....	81
6.3.3.	Les relations avec l'équipe informatique et la performance du SIC .....	81
6.4.	Les recommandations .....	82
CONCLUSION GENERALE.....		87
ANNEXES .....		90
BIBLIOGRAPHIE .....		95

CESAG - BIBLIOTHEQUE



CESAG - BIBLIOTHEQUE

**INTRODUCTION GENERALE**

Nous vivons aujourd'hui dans un environnement en perpétuel évolution tant au niveau technologique qu'au niveau économique. Face à ce changement, les entreprises sont de plus en plus confrontées à de nombreux problèmes liées surtout à la mauvaise gestion de l'information.

L'information est au cœur du fonctionnement d'une entreprise. Celle-ci ne peut fonctionner convenablement que si elle dispose d'un ensemble d'informations disponibles, fiables, pertinentes pour mener à bien ses activités. L'information permet à une entreprise d'agir avec efficacité pour prendre les bonnes décisions au bon moment. Elle permet aussi de comprendre ce qui se passe à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. Donc la circulation de l'information est capitale étant donné que l'entreprise est une organisation sociale vivante.

Plus une structure grandie, plus elle devient complexe et plus l'information comptable et financière qui circule à son sein devient plus dense. Pour faire face à la densité et à la complexité, l'entreprise doit développer une culture de réseaux et d'échanges. C'est ainsi qu'elle doit disposer d'un véritable système d'information.

Le système d'information est présent dans les entreprises depuis de nombreuses décennies. D'abord, sous forme papier puis sous forme électronique, il prend chaque jour une place plus grande, d'une part, à cause du renforcement de la concurrence sur les marchés et de la masse d'information à gérer et d'autre part, grâce au développement constant des nouvelles technologies d'information (NTI) qui apportent des solutions toujours plus pertinentes et plus innovantes.

Bien qu'il soit un outil de contrôle de l'entreprise toute entière, le système d'information reste à l'esprit de nombreuses personnes une nébuleuse. Il constitue l'ensemble des moyens humains, matériels et financiers mis en place au sein de l'organisation pour assurer la gestion de l'information, c'est-à-dire la manière dont l'information est traitée. Pour cela, un système d'information doit être conçu et mis en œuvre dans le but de traiter et de délivrer en temps voulu, en toute circonstance, une information fiable et adaptée aux besoins de l'organisation.

Il se décompose en plusieurs sous systèmes complémentaires à savoir: le système d'information comptable et financier; le système d'information de la production et



logistique; le système d'information en marketing; système d'information en ressources humaines, vie sociale, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences; etc.

Parmi ces sous système d'information, seul le système d'information comptable (SIC) fera l'objet de notre étude. Il gère la manière dont l'entreprise traite ses informations comptables. Ces informations occupent une grande place dans une entreprise car elles lui permettent de déterminer et d'apprécier son patrimoine, de dégager son résultat et de déterminer les différents coûts de productions et de distributions dans le but d'en tirer un ensemble d'informations nécessaire à la prise de décision.

En outre, vu l'importance et la sensibilité des informations comptables, les dirigeants d'entreprises doivent procéder à une évaluation périodique du système d'information afin de s'assurer de la qualité de l'information reçue, produite ou fournie. Enfin, une évaluation de la performance du SIC permettra d'identifier les faiblesses du système, les risques liés à ses faiblesses et surtout de dégager les axes d'amélioration.

Le cabinet d'investigation technique d'expertise et de contrôle (CINTECH) est un cabinet qui évolue dans le domaine du foncier, de l'hydraulique, des infrastructures et ouvrages d'art, de l'environnement et des études générales. Dans le cadre d'une politique de croissance, le cabinet recherche de nouveaux marchés dans la sous région et même en dehors. Pour assurer sa pérennité, il doit se doter d'un véritable système d'information performant dans le but de garantir sa gestion. Force est de constater qu'avec sa politique de croissance et de diversification, il pourrait être confronté à des problèmes de prise de décisions erronées et de coordination de ses activités si le système d'information comptable est inadaptée.

Cette situation peut s'expliquer par :

- l'absence d'un véritable système d'information comptable performant ;
- le non respect des procédures du système d'information comptable ;
- l'évolution de l'environnement technologique et comptable ;
- l'évolution de la taille de l'entreprise ;
- la non qualification du personnel.



Ce qui peut conduire à :

- la non fiabilité des informations comptables ;
- la non pertinence des informations comptables ;
- l'excès d'information, donc difficulté de cerner le degré d'importance ;
- le déficit d'information pertinente et réellement nécessaire ;
- la déformation de l'information comptable ;
- le dysfonctionnement interne lié à une mauvaise compréhension de l'information comptable transmise ;
- la lenteur dans la circulation des informations comptables (non respect des délais de productions des états financiers).

Pour éviter ces risques, plusieurs solutions sont possibles à savoir :

- mettre en place un système d'information comptable performant et adapté ;
- respecter les conditions du système d'information comptable existant ;
- former périodiquement le personnel ;
- s'adapter à l'évolution de l'environnement technologique et comptable ;
- évaluer périodiquement la performance du système d'information comptable existant.

Pour notre étude, la dernière solution nous semble la plus adaptée. Elle consiste à évaluer la performance du système d'information comptable existant dans le but de proposer des axes d'amélioration.

C'est dans cette optique que nous essayons d'apporter une réponse à la question suivante : quel est le niveau de performance du système d'information comptable de CINTECH ?

De cette question, découlent d'autres questions à savoir :

- qu'est ce qu'un système d'information comptable ?
- quels sont les déterminants d'un système d'information comptable ?
- quelle est la démarche d'évaluation de la performance d'un système d'information comptable ?
- le système d'information comptable existant couvre t-il les besoins du cabinet dans le cadre de ses traitements comptables? Ce système est-il performant ?

- quelles sont ses forces et ses faiblesses ?
- comment améliorer la performance du système ?

A travers les réponses à ces questions, nous traiterons le thème suivant: « évaluation de la performance du système d'information comptable: cas de CINTECH/Burkina.

Ce mémoire a pour objectif principal de mesurer la performance du système d'information comptable de CINTECH afin d'en identifier les insuffisances et de proposer des recommandations qui permettront d'améliorer le système actuel.

Les objectifs spécifiques qui en résultent sont :

- recenser les méthodes d'évaluation de la performance d'un système d'information et en retenir un modèle ;
- décrire le système d'information comptable existant ;
- déceler les forces et les faiblesses du système ;
- analyser les faiblesses ;
- ressortir les risques liés à ces faiblesses ;
- faire des recommandations pour améliorer le système d'information comptable de CINTECH.

Vu l'importance des informations comptables, nous avons jugé nécessaire d'étudier le système d'information comptable.

Cependant, notons que l'intérêt de cette étude se situe à trois (3) niveaux :

- pour CINTECH : notre travail permettra à l'entreprise d'évaluer de façon sincère et fidèle son patrimoine et sa capacité à dégager des résultats ; de présenter une image fidèle auprès des utilisateurs de l'information comptable. Il permettra surtout à l'entreprise de prendre des décisions justes, pertinentes et rapides.
- Pour le CESAG: cette étude viendra renforcer la documentation de l'école.
- Pour nous même: cette étude sera l'occasion de mieux comprendre la méthode d'évaluation de la performance du système d'information comptable d'une entreprise et surtout de mettre en pratique nos connaissances théoriques de gestion.



L'essentiel de notre étude s'articule autour de deux (2) parties:

Nous allons dans une première partie traiter le cadre théorique qui concerne la revue documentaire. Elle traitera du système d'information comptable, de ses généralités, son évaluation et enfin la méthodologie de l'étude adoptée.

La deuxième partie portera sur le cadre pratique. Il s'agira dans cette partie de présenter et d'analyser les résultats de l'étude. Elle comprendra également une présentation de l'entreprise, la description de son système d'information ainsi que des recommandations que nous aurons à formuler suite à son diagnostic.

CESAG - BIBLIOTHEQUE



**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE**

CESAG - BIBLIOTHEQUE

L'information comptable est très capitale dans la vie d'une entreprise. Elle permet de mieux apprécier la performance comptable, économique et financière d'une entreprise. Pour assurer son efficacité, l'entreprise doit disposer d'un véritable système d'information comptable performant. Ce système permet le traitement des informations comptables afin de faire face à la prise de décision, au contrôle de l'organisation et à la coordination des activités.

Cependant pour s'assurer de la performance du système d'information, l'entreprise doit veiller à son évaluation périodique.

Pour mieux développer les notions de système d'information comptable et de son évaluation, nous allons dans cette première partie faire une revue de la littérature sur deux (2) chapitres. C'est ainsi que cette partie tourne autour du plan suivant :

- tout d'abord, nous développerons la notion du système d'information comptable ;
- ensuite, il sera question de l'évaluation de sa performance ;
- enfin, nous terminerons par la méthodologie de l'étude dans le but de présenter notre modèle d'analyse.



## Chapitre 1 : Système d'information comptable

Une entreprise ne pourrait vivre sans informations comptables. Ces dernières sont au cœur de la gestion de l'entité. La comptabilité permet le traitement de ces informations. Sa bonne tenue constitue un succès pour les entreprises du 21<sup>ème</sup> siècle. De ce fait, l'entreprise doit mettre en place un système d'information afin de garantir la qualité de l'information comptable. Dans ce chapitre, il sera question d'une étude du système d'information et du système d'information comptable.

### 1.1 Système d'information

Dans cette section, il sera question de quelques définitions du système d'information et de ses fonctions.

#### 1.1.1 Définition

Nous ne pouvons pas définir le système d'information comptable sans définir la notion de système d'information en passant par celle de l'information qui est un signe capable de modifier le comportement de celui qui le reçoit (TORT, 2003: 6). Pour cela, l'information pertinente doit être identifiée, recueillie, stockée, traitée et diffusée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités (COOPERS & LYBRAND, 1994: 83).

Selon REIX (2004: 3), le système d'information est un ensemble de ressources matérielles, humaines et technologiques, des procédures et des données permettant d'acquérir, de traiter, de stocker des informations sous forme de données. Cette définition permet de considérer que le système d'information regroupe un ensemble d'éléments liés entre eux et formant un tout organisé à savoir :

- les hommes ;
- l'organisation ;
- les technologies.

Pour RENARD (2010: 187), le système d'information est l'ensemble « des informations techniques permanentes sur l'évolution de l'usure des matériels; des informations statistiques sur les pannes et les délais d'intervention; des informations financières sur les



dépenses et qualitatives sur la formation permanente dispensée et sur les statistiques d'accidents ». Quant à SATZINGER & al (2002: 6), le système d'information est l'ensemble de moyens mis en œuvre pour collecter, traiter, stocker et diffuser les données nécessaires pour exécuter une tâche administrative.

A partir de ces définitions, nous pouvons dire que le système d'information est l'ensemble des informations circulant dans l'entreprise et les moyens (humains, matériels et financiers) mis en œuvre pour les gérer, il regroupe un certain nombre de fonctions.

### **1.1.2 Les fonctions du système d'information**

Selon DAYAN & al (2004: 965), le rôle que joue le système d'information dans l'entreprise se caractérise par ses fonctions qui regroupent les principales phases de traitement, entre l'acquisition et la décision, correspondant aux différentes étapes de transformation de l'information. Ces fonctions sont :

#### **1.1.2.1 L'acquisition des informations**

Selon COOPERS & LYBRAND (1994: 84), les systèmes d'informations fonctionnent comme des outils de pilotage, en assurant la collecte régulière de certaines données internes et externes dans le but de produire des informations pertinentes.

Le système d'information doit assurer la collecte des données pertinentes pour une meilleure prise de décision. Mais elle suppose un coût pour l'entreprise : coût financier, coût en temps, coût psychologique c'est-à-dire l'appréhension d'aller demander de l'information.

L'information souhaitée n'est pas forcément disponible dans sa totalité et dans les délais prévus. Dans ce cas, il faut être sélectif et veiller à ce que l'information désirée soit pertinente (CABANE, 2004: 327). Cette dernière constitue une qualité primordiale qu'une information doit avoir.

#### **1.1.2.2 Le traitement des informations**

Le traitement peut être automatique et/ou manuel. Pour les informations quantitatives, si le traitement est formalisé et structuré, il pourra être optimisé grâce aux systèmes. Selon



O'BRIEN & MARION (1997: 203), l'efficacité du traitement de l'information s'accroît à mesure que les utilisateurs deviennent plus responsables de leurs propres applications.

### **1.1.2.3 La circulation des informations**

Elle peut utiliser différents supports et concerne de multiples acteurs. Les supports les plus utilisés sont ceux basés sur la transmission orale ou écrite avec plusieurs modes possibles: un émetteur/un récepteur, un émetteur/plusieurs récepteurs, plusieurs émetteurs/un récepteur, plusieurs émetteurs/plusieurs récepteurs (DAYAN & al, 2004: 965).

### **1.1.2.4 La réception des informations**

Selon DAYAN & al (2004: 965), la réception physique de l'information est une phase délicate. Il est courant de rencontrer un écart entre le message que l'émetteur voulait faire passer et le message effectivement reçu. En effet, aux difficultés de circulation viennent se greffer des problèmes de sémantique et d'inattention.

### **1.1.2.5 La compréhension des informations**

C'est la première interprétation qui est faite de l'information ; elle permet d'identifier s'il y a un problème à résoudre, s'il y a une décision à prendre ou s'il y a une action à accomplir (DAYAN & al 2004: 966).

### **1.1.2.6 La transformation des informations**

C'est le traitement secondaire de l'information par le récepteur en fonction de ses besoins, des autres informations qu'il a en sa possession et qui lui permet de définir un ensemble potentiel d'attitudes à tenir (DAYAN & al, 2004: 966).

### **1.1.2.7 La prise de décision**

Le système d'information est un système d'aide à la prise de décision qui permet à un utilisateur d'explorer l'effet des options ou des décisions possibles (SATZINGER, 2002: 9). Quant à O'BRIEN & MARION (1997: 364), les systèmes d'information facilitent la prise de décision en gestion. Il ajoute que les systèmes d'information peuvent fournir l'information relative aux conditions internes et externes qui nécessitent une prise de décision de la part des gestionnaires et peuvent aussi sonder l'environnement externe pour

déterminer les occasions susceptibles d'exiger une prise de décision (O'BRIEN & MARION, 1997: 369).

### 1.1.2.8 L'action

Selon DAYAN & al (2004: 966), l'action constitue la réalisation effective de la décision choisie. Elle constitue :

- la mise en application de la décision retenue;
- son suivi;
- sa correction si les objectifs fixés ne sont pas atteints.

## 1.2 Système d'information comptable

Le système d'information comptable constitue un sous système du système d'information. Dans cette partie, nous allons développer la notion du SIC.

### 1.2.1 Définition

Selon LEBRATY & al (1994: 4), le système d'information comptable est un système qui est à l'origine des états financiers de synthèse et conditionne l'information financière et comptable, donc le diagnostic financier.

« Il n'est que le vecteur de transmission de l'information contenue dans les états financiers » (TORT, 2003: 6).

Quant à DAYAN & al (2004: 584), le système d'information comptable est une organisation du travail de la comptabilité caractérisée par les livres et documents utilisés, l'ordre de succession des différentes tâches et la façon dont on obtient les synthèses.

Le système d'information comptable est un système d'information qui met l'accent sur les composants du système qui réagissent et opèrent ensemble pour accomplir un ou des buts précis et les relations avec l'organisation. Ces composants sont: les équipements, les logiciels, les données financières et non financières, les informations, les procédures, les personnes (employés, clients, cadres etc.), les contrôles internes et les techniques de vérifications (VERONNEAU, 2004: 5).



CHAPELIER (2010: 2) définit le système d'information comptable comme étant un ensemble organisé de structures, de moyens, et acteurs permettant de produire des informations comptables utilisées par les dirigeants pour la gestion des entreprises.

Cependant, la théorie comptable positive stipule que le système d'information comptable peut être utilisé à des fins opportunistes, notamment par le dirigeant, en vue de publier des données favorables. C'est ce que l'on nomme la gestion stratégique des résultats. Il s'agit, pour la direction de la firme, d'intervenir dans le processus de présentation de l'information financière pour obtenir un gain au détriment d'autres parties tout en demeurant dans les limites de la légalité (CORMIER & MAGNAN in MAATI, 1999: 87).

Nous pouvons dire que le système d'information comptable est l'ensemble des moyens financiers, humains, matériels mis en œuvre pour la collecte, le traitement et la diffusion des informations comptables.

### 1.2.2 La comptabilité

La comptabilité constitue un réseau structuré d'analyse et de contrôle des flux de biens et de services caractéristiques de la vie d'une entreprise. Elle traite les informations susceptibles d'une expression quantitative selon les méthodes qui lui sont propres (LACROIX, 1994: 1).

Elle est un outil statistique qui a pour objectif de fournir les informations financières et comptables structurées à des utilisateurs, internes et externes à l'entreprise, afin qu'ils puissent en tirer les éléments significatifs pour prendre des décisions judicieuses et exercer un contrôle efficace. Elle a pour objet de collecter, traiter et classer toutes les informations qui concernent l'activité de l'entreprise et qui ont une incidence financière, en vue de les présenter sous une forme structurée et destinée à des utilisateurs :

- externes : les comptes annuels ;
- internes : les tableaux de bord (GUERRA, 2001: 8).

SAMBE & DIALLO (2003: 32) définissent la comptabilité comme étant un système d'organisation de l'information financière permettant de :

- saisir, classer, enregistrer et diffuser des données de base chiffrées ;



- fournir, après traitement approprié, un ensemble d'informations conforme aux besoins des divers utilisateurs intéressés.

Selon GOUADAIN&WADE (2002: 19), les Anglo-Saxons distinguent deux branches de la comptabilité en fonction des destinataires de l'information :

- la comptabilité financière qui présente des informations à l'usage des différents groupes extérieurs, et non seulement des dirigeants, elle porte sur le passé; c'est la base de référence de la comptabilité de gestion ;
- la comptabilité de gestion qui traite les informations à usage des dirigeants et permet, par référence au passé, d'orienter les décisions intéressant l'avenir. Elle regroupe le calcul des coûts indispensable pour déterminer le caractère bénéficiaire ou déficitaire d'une activité, la prévision et le contrôle de gestion pour confronter prévisions et réalisations, et les analyses statistiques permettant d'analyser le degré de réalisation des objectifs.

Cependant, la comptabilité est un système d'organisation et de traitement de l'information comptable. Elle doit tirer des autres sous-systèmes les informations nécessaires pour l'établissement des comptes.

#### **1.2.2.1 L'organisation comptable des informations**

L'article 15 du système comptable OHADA in GOVOEI (2007: 39) précise que l'organisation comptable doit assurer un enregistrement exhaustif, au jour le jour, et sans retard des opérations comptables de base c'est-à-dire :

- le traitement en temps opportun des données enregistrées ;
- la mise à disposition des utilisateurs des documents requis dans les délais légaux fixés pour leur délivrance.

C'est ainsi que l'organisation comptable doit respecter les conditions suivantes :

- la tenue de la comptabilité en langue officielle du pays et en unité monétaire légale (le F CFA pour les pays membres de l'UEMOA et ceux de la CEMAC par exemple) ;



- l'emploi de la technique de la partie double; selon CABANE (2004: 4), ce principe est très simple : il ne peut y avoir d'emplois sans ressources.
- la justification des écritures comptables par des pièces datées, pouvant servir de preuve et prouvant les références de leur enregistrement en comptabilité ;
- le respect de l'enregistrement chronologique des opérations ainsi que la mise en place d'une procédure destinée à garantir le caractère définitif de l'enregistrement des opérations ;
- le contrôle par inventaire de l'existence et de la valeur des biens, créances et dettes de l'entreprise ;
- le recours à un plan de comptes normalisé pour la tenue de la comptabilité : le plan de comptes OHADA ;
- la tenue obligatoire de livres ou autres supports autorisés ainsi que la mise en œuvre de procédures de traitement agréées, permettant d'établir les états financiers annuels ;
- la mise en place de procédures de contrôles interne et externe, le contrôle des comptes et la publicité légale des comptes.

L'organisation comptable de l'entreprise constitue l'adoption d'un plan de comptes, le choix des supports et des procédures internes de traitement des informations comptables et financières (GRANDGUILLOT & al, 2010: 71).

Une organisation comptable claire et adaptée permet de protéger l'information financière contre les risques liés à l'utilisation des moyens techniques non appropriés (NGUYEN, 1999: 139).

Une organisation comptable adéquate doit permettre l'obtention d'un système comptable fiable.

### **1.2.2.2 Le traitement des informations comptables**

Trois (3) systèmes sont connus pour le traitement comptable de l'information. Il s'agit du système classique, du système centralisateur et du système informatisé (GOVOEI, 2007; DAYAN & al, 2004: 585 ; APOTHELOZ &STETTLER, 1998: 102 ).



### ➤ **Le système Classique**

C'est le système de traitement le plus ancien. Très peu pratiqué aujourd'hui, il n'utilise qu'un seul journal et un grand livre (LACROIX, 1994: 6).

A partir d'un classement chronologique, les informations comptables doivent être portées dans un journal ou livre-journal dans le respect des formes prescrites par la loi ; ensuite elles font l'objet d'un classement méthodique par le grand livre qui rassemble tous les comptes ouverts par l'entreprise; enfin elles sont soumises à une vérification par la balance qui permet de contrôler périodiquement les reports du journal au grand livre (APOTHELOZ&STETTLER, 1998: 102 ; DAYAN&al, 2004: 585).

### ➤ **Le système centralisateur**

Ce système permet de remédier aux inconvénients inhérents à la tenue d'un journal unique. C'est ainsi que les journaux auxiliaires ont été créés et permettent de ventiler l'enregistrement comptable par type d'opération (LACROIX, 1994: 6).

DAYAN (2004: 588) ajoute que le système centralisateur repose sur une comptabilité à deux (2) niveaux dans le but d'éviter la multitude des reports et de permettre une division du travail :

- une comptabilité auxiliaire ou divisionnaire qui enregistre chaque jour les faits comptables dans des journaux auxiliaires spécialisés par catégorie d'opérations ;
- une comptabilité périodique ou synthétique, qui à intervalle régulier récapitule les informations contenues dans les journaux auxiliaires pour les centraliser dans des documents généraux (journal général et grand livre général).

### ➤ **Le système informatisé**

Selon LACROIX (1994: 9), le système centralisateur a remplacé le système classique, de même que les procédés automatisés ont remplacé les procédés d'enregistrement manuel avec le développement de la micro-informatique et la multiplication des progiciels comptables.

La modélisation et l'intégration des systèmes comptables ne pourraient avoir lieu sans une automatisation maximale des traitements et des processus économiques de l'entreprise. A



cet égard, l'informatisation des systèmes comptables constitue un passage obligé dans la structuration de la base d'informations financières de l'entreprise (TORT, 2003: 221).

Pour MAKAYA (2009: 20), le processus de traitement de l'information comptable est commun à toutes les entreprises même si chacune d'entre elles ont un mode d'organisation qui lui est propre. Il se scinde en deux grands types d'opérations :

- l'enregistrement des opérations courantes pendant les douze (12) mois de l'exercice comptable ;
- puis, au jour de la clôture de l'exercice, la réalisation des opérations d'inventaire en application des principes comptables, et établissement des documents de synthèse.

Il ajoute que l'organisation dépend de la taille de l'entreprise et des tâches à réaliser :

- dans une petite entreprise, l'ensemble des travaux comptables est le plus souvent réalisé par la même personne, le comptable ;
- dans les grandes entreprises, la comptabilité peut être ventilée en différents services (clients, fournisseurs, trésorerie, paye etc.) ;
- pour les entreprises qui utilisent un progiciel de gestion intégré (PGI), la saisie peut être effectuée par d'autres services, notamment commerciaux.

Enfin, l'entreprise peut choisir de traiter elle-même la fonction comptable, ou de l'externaliser. Dans ce cas, elle confie la responsabilité de tout ou partie des tâches comptables à un partenaire extérieur (cabinet d'expertise comptable).

### **1.2.3 Les objectifs de la comptabilité**

Selon l'article 8 de l'OHADA (2000: 4) : « les états financiers de synthèse doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise ».

L'image fidèle peut être appréhendée par les qualités de l'information comptable et elle est obtenue par le respect de certains principes comptables (article 9 de l'OHADA, 2000: 4).

Une démarche comptable vise à regrouper certains principes de manière à constituer un outil de travail aussi bien pour le préparateur que pour l'utilisateur des états financiers (APOTHELOZ&STETTLER, 1998: 241).



CASTA in COULIBALY (2004: 209) souligne que les qualités généralement requises de l'information financière et comptable sont :

- la pertinence (utilité de l'information pour la prise de décision) ;
- l'objectivité de la mesure comptable (caractère vérifiable) ;
- la comparabilité de l'information (interentreprises ou intemporelle) ;
- la rapidité de la publication ;
- l'impartialité de l'information par rapport aux différents groupes d'utilisateurs ;
- la comparaison éventuelle entre le coût de l'information et les avantages escomptés.

Selon TORT (2003: 24), en complément de l'enregistrement comptable au coût historique, l'évaluation selon la règle de prudence, la continuité d'exploitation, le principe de séparation des exercices, la permanence des méthodes, l'importance relative, la réglementation prévoit certaines règles générales de régularité et de sincérité dans la perspective de l'obtention de l'image fidèle du patrimoine et des résultats de l'entreprise.

Le SYSCOA (1996: 86) ajoute que c'est du patrimoine, de la situation financière et du résultat que les états financiers doivent donner une image fidèle et non pas de l'entreprise, ce qui n'aurait guère de signification puisqu'une photographie répond à cette définition.

Donc nous pouvons dire que la qualité de l'information et le respect des principes comptables généralement admis est de nature à permettre l'atteinte de l'objectif d'image fidèle.

### **1.3 Architecture du système d'information comptable**

Au sein des comptabilités, il existe naturellement des degrés de maturité technique variable selon le niveau d'automatisation et d'intégration des problématiques de pilotage de l'entreprise (TORT, 2003: 198).

Le tableau ci-dessous montre l'architecture du système d'information comptable selon (GRENIER & BONNEBOUCHE in TORT, 2003: 198 ; ALLEMAND, 2001) :



**Tableau 1 : Architecture du SIC**

Type de système d'information comptable	Architecture informatique	Organisation de la comptabilité	Taille de l'entreprise
<b>Comptabilité autonome</b>	Pas d'ordinateur ou Microordinateur autonome Progiciel comptable	Saisie manuelle Axe réglementaire	Petite
<b>Comptabilité semi intégrée</b>	Réseau local Applications fonctionnelles "interfacées"	Génération automatique des écritures comptables Axe réglementaire et axe gestion	Moyenne à grande
<b>Comptabilité intégrée</b>	Architecture client-serveur Applications "intégrées"	Saisie unique des événements Axes d'analyse multiples	Grande à très grande

Source : GRENIER & BONNEBOUCHE in TORT (2003: 198) ; ALLEMAND (2001)

### 1.3.1 La comptabilité autonome

Les données proviennent des autres applications sous forme de documents « papier » ou sur des supports magnétiques. Les autres opérations sont saisies directement à partir des pièces comptables. Le service comptable exerce ainsi un contrôle direct sur toutes les données saisies (ALLEMAND, 2001).

### 1.3.2 La comptabilité semi-intégrée

Dans une comptabilité semi-intégrée et a fortiori dans une comptabilité intégrée, la saisie ne s'effectue plus uniquement sur les pièces de base. Elle se fait à partir des événements réels soit automatiquement, soit par des personnes qui, en général, ne sont pas des comptables (ALLEMAND, 2001).

### 1.3.3 La comptabilité intégrée

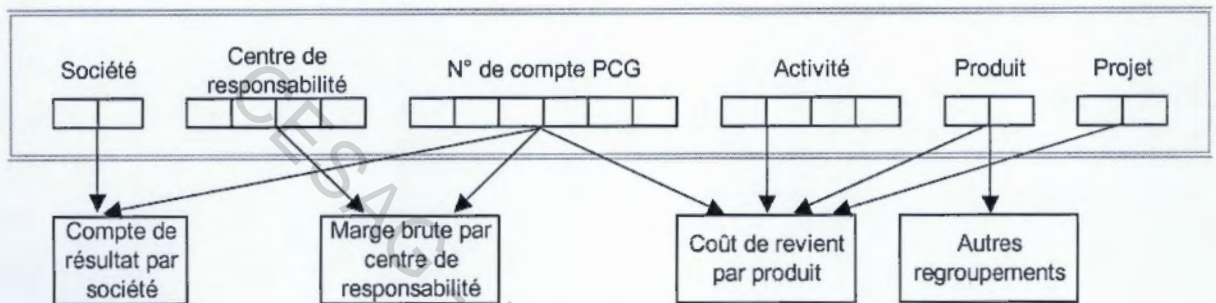
Selon ALLEMAND (2001), dans une comptabilité intégrée, les modules comptables sont difficiles à distinguer des modules dits opérationnels. Les écritures comptables sont un "sous-produit" des opérations traitées en amont. La pièce justificative et l'enregistrement

comptable correspondant sont alors séparés par un processus long et parfois difficile à comprendre.

La comptabilité intégrée comprend trois (3) caractéristiques à savoir :

- une saisie unique et multidimensionnelle des événements qui repose sur les notions de "clé comptable" et de "référentiel" :
- la clé comptable est le point de départ des analyses multicritères.

Figure 1 : Une clé comptable



Source : ALLEMAND (2001)

Grâce à la codification, il est possible d'obtenir de nombreuses combinaisons de regroupements d'informations.

- le référentiel contient des renseignements sur les structures des données et sur les modalités de regroupement. Un référentiel conduit donc à élaborer un langage de gestion commun unique. C'est un moyen de garantir la cohérence et la fiabilité des informations que l'on trouvera à tous les niveaux de l'entreprise.
- une interdépendance entre la comptabilité financière et la comptabilité de gestion : la comptabilité intégrée traite dans un même cadre la comptabilité financière et la comptabilité de gestion ;
- une amplification des risques dus à la complexité des systèmes : la plupart des progiciels comptables sont organisés en système centralisateur.

Le paramétrage du progiciel pour l'adapter aux besoins de l'entreprise nécessite une analyse de l'organisation et une définition précise des méthodes de travail (liste des journaux nécessaires et opérations concernées, codification des comptes de tiers, codification des pièces...).



Les opérations comptables sont saisies ou proviennent directement d'autres applications: gestion commerciale, paie, immobilisations...

Elles sont mémorisées dans une base de données. Cette base contient entre autre le plan de compte. A ce stade, les écritures sont modifiables ou peuvent être supprimées.

Un traitement de validation rend la mémorisation des écritures irréversibles. Elles ne peuvent donc plus être modifiées ou supprimées.

La base de données va permettre la consultation et l'impression des divers documents: journaux, comptes, Grand livres, balances, compte de résultat, bilan, état annexé... ».

Le système d'information comptable constitue l'ensemble des outils et moyens mis en place par l'entreprise pour assurer l'efficacité et l'efficience dans le traitement de ses différentes opérations comptables en vue de l'amélioration de sa performance. C'est un système d'information orienté vers la satisfaction d'un certain nombre d'objectifs dans le but d'assurer la sauvegarde du patrimoine de l'entreprise.

Un véritable système d'information comptable performant permet à l'entreprise de prendre de bonnes décisions financières à temps, de bien coordonner l'activité de ses différentes composantes et de mieux contrôler l'organisation. Pour assurer sa performance continue, il doit être périodiquement évalué afin de ressortir ses forces et ses faiblesses et de procéder aux améliorations nécessaires.

Selon ALLEMAND (2001); « l'architecture du système d'information comptable = architecture informatique + organisation comptable ».

Cependant, le système d'information comptable n'est pas stable, il change en fonction de l'évolution de l'entreprise et de son environnement.

## **Chapitre 2 : Evaluation de la performance du système d'information comptable**

Pour assurer la performance et la pérennité du système d'information comptable, l'entreprise doit veiller à une évaluation périodique du dit système dans le but d'améliorer les faiblesses liées à son fonctionnement.

Depuis plusieurs années, les responsables d'entreprises issus des secteurs d'activités les plus divers révisent entièrement leur façon d'envisager l'évaluation des performances. Ils ont compris que face à des stratégies et à des réalités concurrentielles nouvelles, il convenait d'adopter des systèmes de mesure inédits qu'ils s'emploient maintenant à définir et à développer pour le bénéfice de leurs entreprises (ECCLES in HARVARD BUSINESS REVIEW, 1999: 41).

Evaluer la performance d'un système d'information revient à mieux comprendre les déterminants de la performance du système avant d'en élaborer la démarche d'évaluation. Cela permet de déterminer la valeur que le système apporte à l'entreprise en matière de qualité, de flexibilité, et de coût.

Dans ce chapitre, il sera question d'une étude plus détaillée de l'évaluation de la performance du système d'information comptable.

### **2.1. La performance d'un système d'information comptable**

Le système comptable est devenu une pièce maîtresse du système d'information de l'entreprise. Il assure en effet un rôle fédérateur en garantissant la cohérence des informations de gestion à usage interne et externe. Son efficacité dépend aujourd'hui de la performance de ses applications informatiques tels que :

- le matériel informatique ;
- les logiciels de gestion ;
- les moyens de communications etc.

La performance du SIC dépend aussi de la compétence des utilisateurs et de l'ensemble des procédures comptables mises en place.



Selon RIVARD & TALBOT (2001: 79), le système d'information est performant dans la mesure où il répond aux besoins et aux attentes des clients internes ou externes à l'organisation.

## **2.2. Les déterminants de la performance du système d'information comptable**

Des facteurs de contingence structurelle (d'ordre organisationnel ou approche objective) et comportementaux (relatifs au profil des acteurs comptables ou approche subjective) influencent le système d'information comptable (CHENHALL in TSAPI, 2009: 98).

L'approche objective mentionne l'existence de relations entre les caractéristiques organisationnelles des entreprises et les systèmes d'information comptable.

Selon MINTZBERG & CHAPPELLIER in STEPNIEWSKI & al (2001: 143), les facteurs de contingences structurelles sont :

- l'âge de l'entreprise ;
- la taille de l'entreprise ;
- l'environnement ;
- le degré d'informatisation de la gestion ;
- le type d'activité.

L'approche subjective vient compléter l'approche objective en intégrant l'acteur, centre d'intérêt et objet de recherche dont le comportement peut influencer de manière significative le système d'information comptable.

CHAPPELLIER & LAVIGNE in TSAPI (2009: 31) montre des relations entre les pratiques comptables et les déterminants comportementaux suivants :

- la formation et les buts du dirigeant ;
- la mission et la formation du comptable interne ;
- l'implication du comptable externe ;
- les préférences informationnelles du dirigeant ;
- les exigences des créanciers externes relativement aux états financiers.

Si toutes ces conditions sont réunies de la part des dirigeants, nous pensons que ces derniers disposeront d'un système d'information comptable leur permettant de prendre des décisions opérationnelles et stratégiques.

### **2.2.1. La contingence structurelle**

Elle constitue un ensemble de facteurs liés à la structure de l'entreprise.

#### **2.2.1.1. L'âge de l'entreprise**

L'âge de l'entreprise constitue une caractéristique de base. Selon HOLMES et NICHOLLS in STEPNIEWSKI & al (2001: 145), l'acquisition et/ou la préparation d'un niveau relativement détaillé d'informations comptables diminuent quand l'âge des entreprises augmente et plus précisément, que les petites et moyennes entreprises âgées de moins de 5 ans disposent le plus souvent de système d'information comptable plus détaillés que les petites et moyennes entreprises de plus de dix (10) ans. Ce facteur a un impact sur la performance du SIC car dès les premières années d'existence de l'entreprise, le dirigeant est un gros demandeur d'informations parce qu'il est en situation d'apprentissage et mettra tous les moyens en œuvre pour assurer la fiabilité des informations.

#### **2.2.1.2. La taille de l'entreprise**

Selon CHAPPELLIER in STEPNIEWSKI & al (2001: 143), la taille est sans conteste un élément explicatif des pratiques comptables. En effet, la complexité des systèmes de données comptables et l'utilisation de ces données par les dirigeants augmentent au fur et à mesure que la taille de l'entreprise augmente.

BAJAN-BANASZAK in STEPNIEWSKI & al (2001: 144), affirme que plus la taille de l'entreprise est grande, plus les outils de gestion sont diversifiés et compliqués. Il souligne que les comptabilités orientées gestion sont plus fréquentes que les outils de gestion proprement dits dans les plus petites structures.



L'architecture du système d'information comptable ci-dessus nous montre que le SIC mis en place varie en fonction de la taille de l'entreprise :

- la comptabilité autonome pour les petites entreprises ;
- la comptabilité semi intégrée pour les entreprises de taille moyenne ;
- la comptabilité intégrée pour les grandes entreprises.

La taille de l'entreprise peut avoir un impact sur la performance du SIC dans le mesure où l'architecture du SIC varie en fonction de ce facteur. Si l'architecture mis en place n'est pas adaptée à la taille de l'entreprise, le SIC sera inefficace.

#### **2.2.1.3. L'environnement**

L'entreprise vit en relation avec son environnement interne et externe. Face à l'incertitude et à l'évolution de ce dernier, le système d'information comptable mis en place doit s'adapter aux différents changements pour répondre aux besoins de l'entité. Un SIC performant doit répondre aux attentes de son environnement.

#### **2.2.1.4. Le degré d'informatisation de la gestion**

Le développement de l'outil informatique et des logiciels de gestion constituent un facteur qui influence le système d'information comptable. DAVIS & ALIIBRIGHT in STEPNIEWSKI & al (2001: 145) soulignent que l'intégration des nouvelles techniques de l'information implique des changements considérables dans la fonction comptable. Quant à CHAPELLIER in STEPNIEWSKI & al (2001: 145), il révèle que le degré d'informatisation de la gestion n'est que partiellement associé aux pratiques comptables des petites et moyennes entreprises.

L'introduction de l'informatique permet d'une part, l'accessibilité accrue à l'information et la facilité du contrôle des opérations et d'autre part, l'amélioration de l'efficacité et de la fiabilité des informations.

L'informatisation de la gestion permet de traiter des volumes d'informations de plus en plus importants et dans les délais assez courts ce qui améliore les conditions de prise de décision des dirigeants qui constituent une des objectifs de la mise en place d'un SIC performant.



#### **2.2.1.5. Le type d'activité**

Le système d'information comptable varie en fonction du type d'activité. L'étude de BAJAN- BANASZAK in ABDELMOULA (2006: 10), révèle une insuffisance dans les comptabilités orientées gestion dans les entreprises du bâtiment (38%). Toutefois, au niveau des outils de gestion, les entreprises les plus outillées sont classées dans l'ordre décroissant suivant : les entreprises du secteur industriel (37%) puis, les prestataires de service (26%), ensuite les entreprises du bâtiment (25%) et enfin les entreprises commerciales au taux de (20%). Tout SIC mis en place doit s'adapter à l'activité de l'entreprise dans le but de fournir des informations fiables et pertinentes.

#### **2.2.2. La contingence comportementale**

Elle regroupe un ensemble de facteurs liés au comportement des acteurs comptables.

##### **2.2.2.1. La formation et les buts du dirigeant**

CHAPELLIER & De MONTGOLFIER in STEPNIEWSKI & al (2001: 147) ont mis l'accent sur l'importance du profil du dirigeant en analysant les relations entre les pratiques comptables et certaines caractéristiques des dirigeants des petites et moyennes entreprises à savoir l'âge, l'expérience, la formation et les préférences en matière d'information.

LAVIGNE in STEPNIEWSKI & al (2001: 147) souligne que les petites et moyennes entreprises dont l'indice d'importance du système d'information comptable est fort emploient des dirigeants qui poursuivent un but de croissance dans une plus forte proportion.

Cependant, CHAPELLIER remarque que les dirigeants qui poursuivent un but de croissance fort, présentent nécessairement un degré d'utilisation des données comptables de gestion supérieure à ceux favorisant la stabilité. En effet, les dirigeants qui participent fréquemment aux séances de stages ont un degré global d'utilisation de données comptables plus élevé (STEPNIEWSKI & al, 2001: 147). La formation et les buts poursuivis par le dirigeant sont des facteurs pouvant influencer ce dernier à mettre en place un SIC performant.



#### **2.2.2.2. La mission et la formation du comptable interne**

CHAPELLIER in ABDELMOULA (2006: 12) confirme la relation entre la mission du comptable interne et les pratiques comptables. Il note que le lien est d'autant plus important que le comptable salarié soit un contrôleur de gestion.

Cependant, selon LACOMBE-SABOLY in ABDELMOULA (2006: 12), le déficit de formation des comptables salariés de l'entreprise peut contribuer à la sous-production d'informations pertinentes pour la décision et à la sous utilisation de la comptabilité comme instrument de gestion. En effet, CHAPELLIER ajoute qu'un comptable titulaire d'un diplôme de niveau élevé sera plus apte à aider le dirigeant dans sa gestion qu'un comptable sans formation initiale à la comptabilité (ABDELMOULA, 2006: 12).

Le comptable interne joue un rôle très important dans le SIC dans la mesure où il est un acteur du système. C'est ainsi que le SIC doit s'adapter aux missions assignées à ce dernier. Enfin, un comptable bien formé assure la production des informations fiables et pertinentes.

#### **2.2.2.3. L'implication du comptable externe**

Le recours à un expert comptable est une pratique très répandue en contexte d'entreprise. En effet, la mission d'un tel subordonné au dirigeant ne doit pas se limiter à la simple production de l'information comptable mais elle doit inclure les tâches de conseil et d'information (STEPNIEWSKI & al, 2001: 148). Ce facteur a un impact sur la performance du SIC parce que l'un des objectifs du comptable externe est d'évaluer périodiquement le SIC existant et de faire des recommandations pour améliorer son efficacité.

#### **2.2.2.4. Les préférences informationnelles du dirigeant**

Le système d'information comptable varie aussi en fonction du type d'information que le dirigeant de l'entreprise attend.

Nous pouvons dire que ce facteur n'a pas un impact direct sur la performance du SIC puisque les informations produites doivent dans un premier temps respecter des normes et des principes comptables.



### **2.2.2.5. Les exigences des créanciers externes relativement aux états financiers**

Plusieurs études récentes confirment l'association entre pratiques comptables et endettement bancaire. L'étude de LAVIGNE montre que la préparation du budget de caisse, considérée comme caractéristique des systèmes d'informations comptables n'est pas indépendante du pourcentage d'endettement bancaire. En effet, les tests statistiques montrent que les entreprises qui préparent des budgets de caisse présentent un pourcentage d'endettement bancaire en moyenne supérieure. Ce résultat est en accord avec l'étude de Lavigne et St Pierre sur l'association entre le système comptable et leur performance financière (STEPNIEWSKI & al, 2001: 144).

Les exigences des créanciers externes relativement aux états financiers constituent un facteur pouvant favoriser la mise en place d'un système d'information performant dans le but de produire des informations fiables et pertinentes pour ces derniers.

### **2.3. Les objectifs de l'évaluation du système d'information comptable**

Le système d'information comptable est un système de contrôle interne qui est selon BARRY (2009: 13); « l'ensemble des sécurités qui contribuent à assurer d'une part, la protection, la sauvegarde et la qualité de l'information, d'autre part, l'amélioration des performances ».

Donc évaluer le système d'information comptable vise à atteindre les objectifs suivants :

#### **2.3.1. Sauvegarder les actifs**

Généralement, la mise en place d'un outil de contrôle a pour objectif la gestion des actifs de toute organisation. La sauvegarde du patrimoine permet de rentabiliser les mises des fonds des actionnaires. L'objectif de tout dirigeant est d'assurer la protection des fonds qui lui sont confiés. Ces fonds sont transformés en investissements ou en stocks d'exploitation dont leur gestion exige la mise en place d'outil de contrôle (COLLINS & VALIN, 1992: 40). Quant à RENARD (2010: 145), un bon système de contrôle interne doit viser à préserver le patrimoine de l'entreprise.



### **2.3.2. Assurer la qualité de l'information**

L'information joue un rôle capital dans l'entreprise. L'entreprise ne pourra survivre que si elle dispose d'un ensemble d'informations suffisantes (information disponible, pertinente, fiable, précise et récente) pour pouvoir agir avec efficacité, c'est à dire prendre les bonnes décisions et au bon moment.

Pour cela, la mise en place d'un système d'information est nécessaire pour assurer la qualité de l'information au sein de l'entreprise. La qualité de l'information ne peut être assurée que par des contrôles réguliers (COLLINS & VALIN, 1992: 41). Ces contrôles doivent permettre à la chaîne des informations d'être fiables, exhaustives, pertinentes et disponibles (RENARD, 2010: 145).

### **2.3.3. Assurer l'application des instructions de la Direction**

Le dirigeant d'entreprise doit adapter ses consignes à son style de gestion et à l'opérationnel, effectuer son travail dans le cadre qui lui est imposé (COLLINS & VALIN, 1992: 43). Les décisions doivent être conformes à la politique de la direction. Les plans, les politiques, les stratégies et les procédures doivent être respectées.

### **2.3.4. Favoriser l'amélioration des performances**

Le contrôle interne doit permettre à l'entreprise d'être efficace et efficiente c'est-à-dire qu'il doit permettre d'atteindre les objectifs tout en minimisant les coûts.

La loi du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique exclut de sa protection pénale l'accès à un système dépourvu de mesure de sécurité particulière (RFC, avril 1988). Il s'agit d'une incitation pour améliorer les performances, mais surtout une motivation directe pour assurer un contrôle interne de qualité (COLLINS & VALIN, 1992: 44).

## **2.4. Démarche d'évaluation de la performance du système d'information comptable**

Avant toute évaluation, l'évaluateur effectue d'abord un diagnostic des éléments concernés. Pour cela, un diagnostic du SIC est nécessaire pour tirer des bonnes conclusions après son évaluation.



#### 2.4.1. Diagnostic du système d'information comptable

Selon TORT (2003: 87), le système d'information comptable doit faire l'objet d'une analyse de l'existant afin d'évaluer les ressources et les contraintes techniques. Ce diagnostic consistera à décrire l'organisation systémique en place c'est-à-dire :

- les outils informatiques utilisés (gros système, mimi, micro) avec leurs caractéristiques techniques (capacité ...);
- le type de configuration (site central, coopératif, etc.) et l'environnement (oracle, etc.);
- les applicatifs utilisés par domaine d'activité (progiciels/spécifiques, etc.);
- les fichiers de données en exploitation;
- les moyens de communication utilisés (lignes spécialisés, modem, etc.) et les interfaces informatiques. Ces dernières constituent les dispositifs qui favorisent les échanges et les interactions entre différents acteurs. Elles offrent des services communs aux applications pour les fonctions d'impression, de communication de messages et de documents, de traitement des objets multimédias (HAUSSAIRE & PUJOL, 2004: 23).
- les procédures relatives aux opérations de sauvegarde et d'archivage regroupent l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer la protection et la conservation des données importantes de l'entreprise. Selon HAUSSAIRE & PUJOL (2004: 37), tout utilisateur reste, in fine, responsable des données de son poste de travail. Il doit assurer la sauvegarde régulière de ses dossiers personnels, éventuellement sur un disque réseau. Windows 2000 et XP fournissent un utilitaire de sauvegarde qui répond bien au besoin. Cependant, tout poste de travail doit être rigoureusement protégé contre les virus avec un logiciel dont la base de définition des souches est régulièrement mise à jour: au moins une fois par semaine et à chaque fois que l'on est informé de la propagation d'un nouveau virus. Il ajoute en disant que la bande magnétique est le support d'archivage par excellence. A la différence des disques, elle n'autorise que l'accès séquentiel (pour accéder à l'information située à une position sur la bande, il faut avoir préalablement lu toutes celles qui la précèdent) aux informations (HAUSSAIRE & PUJOL, 2004: 17).

Il sera bon de compléter cette description technique par des éléments d'analyse concernant par exemple :



- le degré d'intégration du système comptable ;
- le niveau d'intervention des non-comptables dans la chaîne de production de l'information financière ;
- la complexité du système comptable au regard de son utilisation (traitements automatiques, interfaces, saisies, etc.).

Au niveau opérationnel et organisationnel, le diagnostic requiert l'étude des moyens humains et techniques pour en apprécier l'efficacité et l'efficience : effectif et compétences du personnel, adéquation aux systèmes d'informations utilisés, etc. Il est également nécessaire d'étudier les processus. Enfin, l'information publiée doit être analysée pour apprécier les délais de publication et sa qualité (TAIROU & al, 2008: 244).

#### **2.4.2. Le processus d'évaluation de la performance du système d'information comptable**

Selon TAIROU & al (2008: 244), évaluer la performance du système d'information comptable, c'est évaluer la qualité du contrôle interne des processus conduisant à la production des informations comptables, financières et de gestion. Cependant, il existe plusieurs méthodes d'évaluation de la performance d'un système d'information. Pour les besoins de notre mémoire, nous retenons le modèle de GOODHE & THOMPSON, d'ISHMAN, de LAUDON & LAUDON et du COSO.

##### **2.4.2.1. Le modèle de GOODHE & THOMPSON**

Ce modèle présente cinq (5) critères qui déterminent la performance d'un système d'information. Nous avons :

- la dimension « caractéristique de la tâche » mesurée par les éléments suivants :
  - la complexité de la tâche (l'aspect routinier-non routinier) ;
  - l'interdépendance entre les tâches ;
  - le niveau hiérarchique de l'utilisateur ;

- la dimension « caractéristique de la technologie » est mesurée par les critères suivants :
  - les fonctionnalités du système ;
  - le département d'appartenance de l'utilisateur ;
  
- la dimension « adéquation technologie tâche » est mesurée par les critères suivants :
  - la qualité des données ;
  - l'ajustement par rapport aux besoins ;
  - l'accessibilité ;
  - la compatibilité ;
  - la pertinence ;
  - la conformité ;
  - la facilité d'apprentissage ;
  - les relations avec les concepteurs ;
  
- la dimension « utilisation du système » est mesurée par le degré de dépendance perçue envers le système ;
  
- la dimension « impacts sur la performance » qui est mesurée par rapport aux perceptions des utilisateurs quant à leur efficacité dans l'accomplissement de leurs tâches, donc en termes de performance perçue.

La mise en relation des différentes dimensions est pertinente dans le sens où les critères de mesure de chacune de ces dimensions sont abordés par rapport aux perceptions des utilisateurs et prennent donc en considération les aspects liés au contexte de l'utilisation effective du système d'information. Notons aussi que le modèle ne fait pas appel à l'engagement des utilisateurs et leur participation au processus de développement du système d'information (GOODHE & THOMPSON in REIX, 2002: 405).

#### **2.4.2.2. Le modèle d'ISHMAN**

ISHMAN in KEFI & KALIKA (2004: 111), procède à la détermination des variables dépendantes et indépendantes et à leur opérationnalisation, c'est-à-dire à la sélection des critères de mesure pour chacune de ces variables.



Par ailleurs, les variables dépendantes sont :

- la satisfaction des utilisateurs qui est considérée comme la principale variable dépendante du modèle. Il propose d'utiliser une seule mesure qui appréhende « la satisfaction globale des utilisateurs », c'est-à-dire, leur appréciation compte tenu de l'ensemble des fonctionnalités offertes par l'application des systèmes d'informations. Elle est mesurée par l'amélioration de la productivité des utilisateurs dans l'accomplissement des tâches et la qualité de vie des travailleurs ;
- la qualité du système et de l'information qui est comme un critère déterminant de la mesure de satisfaction. Elle vise à recueillir la perception des utilisateurs sur la qualité technique de l'application et de l'information qu'elle traite. Cette variable est mesurée par l'adéquation technologie-tâche, l'interface homme-machine et la facilité d'apprentissage et d'utilisation.
- le degré d'utilisation de l'application mesuré par la fréquence et la régularité d'utilisation des SI et aussi la dépendance perçue par rapport au SI.

Enfin, ISHMAN in KEFI & KALIKA (2004: 113) identifie trois (3) variables indépendantes qui influencent la performance du système d'information à savoir :

- la participation et l'engagement des utilisateurs : cette variable met l'accent sur les différences conceptuelles qui caractérisent les deux (2) déterminants que sont : la participation des utilisateurs dans le processus de conception et d'implantation de l'application système d'information, et leur sentiment d'engagement vis-à-vis de cette application au cours de ce processus et au-delà, lors du processus d'utilisation notamment. Il s'agit d'identifier l'intervention des utilisateurs dans les phases du processus de développement du système d'information ;
- l'équité perçue mesure la perception que les utilisateurs ont de l'équilibre dans la distribution des ressources et dans la détermination de l'ordre de priorité lors du processus de développement de l'application. Une plus grande équité perçue, serait positivement corrélée avec une meilleure acceptation de l'outil et représente en définitive un facteur de réussite du système d'information ;
- les relations avec l'équipe informatique : il s'agit des concepteurs, développeurs, administrateurs et formateurs faisant partie du département système d'information ou appartenant à un prestataire de services externes. Les relations qu'entretiennent



les utilisateurs avec cette équipe tout au long du cycle de vie du système d'information sont reconnues comme facteur déterminant de sa réussite.

Ce modèle prend en compte l'aspect humain et la fonctionnalité du système. Mais il se situe uniquement dans un environnement multiculturel.

#### **2.4.2.3. Le modèle de LAUDON & LAUDAON**

Selon LAUDON & LAUDON (2000: 530), les critères de performance établis sont :

- le niveau élevé d'utilisation du système qui est déterminé en demandant aux utilisateurs de remplir des questionnaires ou en surveillant des paramètres tels que le volume de transaction en ligne;
- la satisfaction que l'utilisateur tire du système qui peut être mesurée à partir des sondages ou des entretiens. Les questions posées doivent porter sur la précision, la rapidité de transmission et la pertinence de l'information, sur la qualité du service et peut être sur les horaires des activités d'exploitation;
- l'attitude favorable à l'égard des systèmes d'information et du personnel de ce service;
- l'atteinte des objectifs fixés pour le système, se traduisant par l'amélioration de la performance de l'organisation et de la prise de décision qui découle de son utilisation;
- les gains financiers pour l'organisation, soit par la réduction des coûts, soit par l'augmentation des profits ou des ventes.

Les cinq (5) mesures de la performance du système d'information sont essentiellement axées sur les ressources humaines. Ces mesures ne couvrent pas la qualité de l'information ou la qualité des fonctionnalités propres du système; ce qui ne garantit pas une gestion optimale des données.

#### **2.4.2.4. Modèle selon le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission)**

Selon BONNET & al (2008: 48), le COSO donne peu d'informations concernant les contrôles spécifiques du système d'information. Par conséquent, nombreuses sont les entreprises qui ont choisi CobiT (il s'agit d'un référentiel de gouvernance des systèmes



d'information qui décompose tout système informatique) comme étant la meilleure voie pour rendre le système d'information conforme aux exigences du COSO. Par ailleurs, COSO a donné naissance à un cube dont les trois (3) faces visibles représentent :

- les trois (3) objectifs (la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et règlements ;
- les cinq (5) composants (l'environnement de contrôle, l'évaluation des risques, les activités de contrôle, l'information et la communication « qu'il s'agit d'optimiser », la surveillance c'est-à-dire le « contrôle du contrôle » interne) ;
- les activités de l'entreprise.

Enfin, la combinaison des objectifs, des composants et des différentes activités de l'entreprise, vue comme trois axes d'analyse distincts, donne la base des évaluations à réaliser : évaluer dans toute entité et pour toute activité la façon dont chacun des cinq (5) composants du contrôle interne participe à chacun des trois (3) objectifs. Nous avons :

➤ **L'environnement de contrôle et le système d'information (SI)**

L'environnement du contrôle contient notamment l'intégrité et les valeurs éthiques d'une organisation, la philosophie et le style de la direction, la manière dont les compétences et les responsabilités sont attribuées.

Le contrôle interne informatique s'appuie sur l'environnement de contrôle de l'organisation et concerne l'attribution de l'autorité et de la responsabilité des activités.

Compte tenu des caractéristiques intrinsèques du système d'information, une attention particulière est portée à l'alignement métier du système d'information, aux rôles et responsabilités, aux politiques et procédures et aux compétences techniques.

Par exemple, les points de vigilance à adresser sont :

- le système d'information est souvent considéré comme une organisation séparée des métiers ce qui conduit, à tort, à établir un environnement de contrôle séparé.
- il est complexe, non seulement en ce qui concerne ses composants techniques, mais aussi en termes d'intégration dans le système de contrôle interne de l'organisation.

- il peut exposer l'organisation à des risques spécifiques qui exigent des activités de contrôle adéquates pour réduire les risques.
- il exige des compétences spécialisées qui peuvent être rares.
- il peut conduire à un niveau de dépendance significatif sur la sous-traitance dans le cas où des processus ou des composants du système d'information seraient externalisés.

➤ **Evaluation des risques et le système d'information**

L'analyse de risques est le processus qui identifie et évalue les risques par rapport aux objectifs de l'organisation et forme dès lors la base pour le contrôle des risques.

La multiplication des risques liée au contrôle interne est probablement plus importante en ce qui concerne les systèmes d'information que dans d'autres secteurs de l'organisation.

L'évaluation des risques intervient :

- au niveau de l'organisation avec des campagnes d'évaluation des risques des systèmes d'information couvrant le management, la sécurité des données, et le développement.
- au niveau de chaque activité: l'exploitation des infrastructures, les processus de modification d'une application,

➤ **Activités de contrôle et système d'information**

Les activités de contrôle répondent au besoin de politiques, de procédures et d'actions spécifiques pour s'assurer que les objectifs métiers sont atteints. Elles sont mises en œuvre pour traiter les risques. Il s'agit ici d'activités à tous les niveaux de l'organisation : approbations, compétences, vérifications, réconciliations, évaluations de prestations opérationnelles, surveillance de l'actif et séparation des fonctions.



COSO identifie deux grands groupes d'activités de contrôle informatique :

- ✓ les contrôles généraux se rapportent au contrôle interne appliqué à la fonction informatique. Ils concernent les points suivants :
  - la planification et l'organisation générale de l'activité informatique ;
  - la conception et le développement des applications (les procédures de documentation, les revues, les tests et l'approbation des systèmes ou des programmes et des changements qui y sont apportés) ;
  - la maintenance des applications et des systèmes ;
  - les accès aux ressources matérielles et informationnelles (données et programmes) ;
  - les autres contrôles de données et les procédures affectant les opérations informatiques globales.
- ✓ Les contrôles applicatifs sont les contrôles automatisés relatifs à des tâches réalisées par le système d'information. Associés aux contrôles manuels, les contrôles applicatifs apportent une assurance que les enregistrements, les traitements et le reporting des données sont correctement réalisés.

➤ **Information - communication et système d'information**

Ce composant vise à assurer que l'information pertinente est identifiée, recueillie et diffusée dans les délais appropriés afin que l'ensemble du personnel puisse assumer ses responsabilités. Pour cela, les systèmes d'information doivent garantir que toutes les informations importantes sont collectées de manière fiable et ponctuelle et diffusées convenablement.

Par exemple, le système d'Information intervient en support pour identifier et communiquer des événements significatifs à l'aide du courrier électronique ou des systèmes d'aide à la décision.

➤ **Surveillance et système d'information**

Les systèmes de contrôle interne doivent être supervisés pour évaluer leur qualité et leur performance dans le temps. C'est le « contrôle du contrôle », qui couvre différents types de suivi: le contrôle continu, les évaluations séparées ou une combinaison des deux.

Le contrôle continu correspond à la supervision « normale » du management opérationnel. La nécessité de conduire des évaluations séparées (tant en ce qui concerne le contenu que la durée) dépend des résultats de l'analyse de risques et des activités de surveillance continue.

**2.4.2.5. Tableau de comparaison des modèles**

Le tableau ci-dessous nous donne une approche comparée des différents modèles :

**Tableau 2 : Tableau comparatif des modèles**

Modèles	Caractéristiques	Limites	Avantages
<b>GOODHE &amp; THOMPSON</b>	Mesures axées sur les caractéristiques d'un SI : la tâche, la technologie, l'information et la satisfaction des utilisateurs.	Pas d'engagement et de participation des utilisateurs au processus de développement du SI.	Plus explicite en ce qui concerne la définition des mesures.
<b>ISHMAN</b>	Mesures axées sur la satisfaction de l'utilisateur, la qualité de l'ensemble du système.	Le modèle se situe uniquement dans un environnement multiculturel.	Prend en compte l'aspect humain et les fonctionnalités du système.
<b>LAUDON &amp; LAUDON</b>	Mesures axées seulement sur la satisfaction de l'utilisateur.	Mesures ne couvrant pas la qualité de l'information, des fonctionnalités propres du système : donc ne garantie pas une gestion optimale des données.	Prend en compte l'aspect humain.
<b>COSO</b>	Mesures des cinq (5) composants du contrôle interne dans le cadre du SI.	Modèle se limitant seulement aux composants d'un SI, ne mesure pas l'aspect humain ; recourt au COBIT.	Prend en compte les objectifs, les composants et l'activité de l'entreprise.

Source : nous même ; inspiré des modèles.



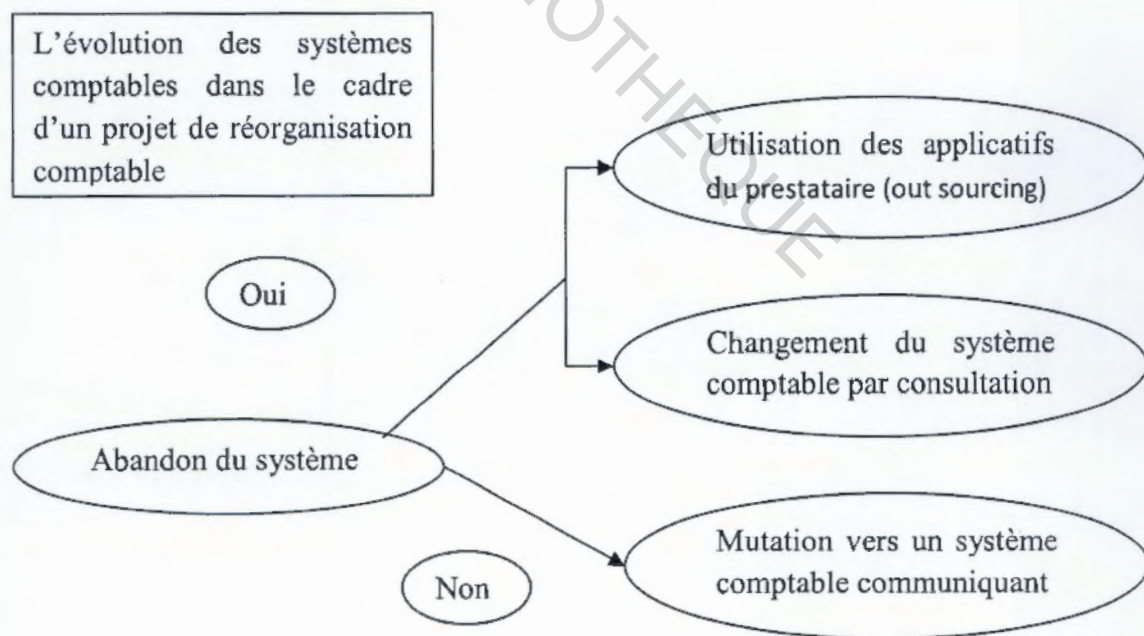
Après l'évaluation de la performance du SIC à partir d'un modèle retenu, une démarche de réorganisation doit être entreprise en tenant compte des recommandations de l'évaluateur.

### 2.4.3. La démarche de réorganisation des systèmes comptables

A partir d'un état des lieux, il sera ainsi possible de mesurer la capacité du système à évoluer dans le cadre d'une réorganisation comptable.

Une première solution consiste à envisager, purement et simplement, le renouvellement du système comptable suite à la constatation de son niveau d'obsolescence ou de son inadéquation aux objectifs poursuivis. Il y a, alors abandon du système existant au profit de celui du prestataire en cas d'externalisation ou remplacement par un système plus performant et mieux adapté aux contraintes de la nouvelle organisation. Dans cette dernière hypothèse, il s'agira de dérouler la procédure complète de sélection d'un progiciel comptable (définition du cahier des charges, sélection des éditeurs potentiels, consultations et visites, choix du progiciel, etc.

Figure 2 : Démarche de réorganisation des systèmes comptables



Source : TORT (2003: 88)

«Dans d'autres situations, le diagnostic préalable aura pu conduire à une décision de maintien du système comptable assorties d'exigences d'évolutions fortes » (TORT, 2003: 88).

L'évaluation du système d'information comptable permet de faire une analyse du système afin de déterminer les faiblesses et les contraintes liées à son fonctionnement. Elle permet au dirigeant de mieux gérer et contrôler son organisation.

Cependant, ce chapitre nous a permis de connaître les déterminants du SIC et surtout de comprendre quelques modèles d'évaluation des SI.

Notons que l'évaluation du système d'information comptable vise à atteindre un objectif bien précis : l'image fidèle des comptes de l'entreprise.

En conclusion, l'évaluation des performances est un processus qui doit évoluer en permanence dans le but de récolter les bénéfices dans les années futures (ECCLES in HARVARD BUSINESS REVIEW, 1999: 64).



### **Chapitre 3 : Méthodologie de l'étude**

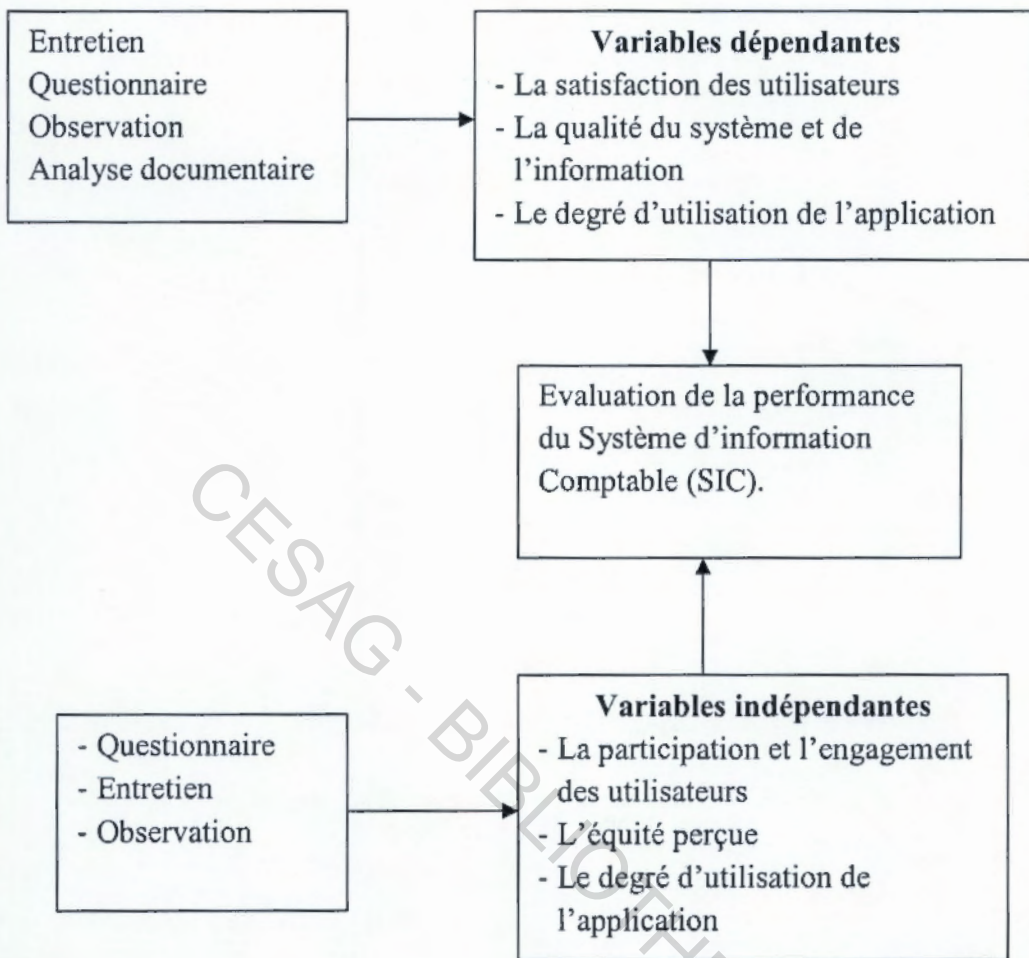
Les deux chapitres précédents nous ont permis de présenter le système d'information comptable dans son ensemble. Il convient maintenant de présenter la méthodologie de recherche. Cette méthodologie nous permettra de prendre connaissance du système d'information comptable de l'entreprise étudiée et surtout de l'évaluer.

A partir de la revue de la littérature, nous allons élaborer un modèle d'analyse qui nous servira de guide. Ensuite, nous aborderons les outils de collecte de données. Enfin, il sera question de l'analyse de données nécessaires à l'évaluation du système d'information comptable de CINTECH. Pour notre étude, nous avons retenu le modèle d'ISHMAN car il tient compte de l'aspect humain et des fonctionnalités du système.

#### **3.1. Modèle d'analyse**

Le modèle d'analyse constitue la façon dont notre étude sera menée et sera fait en fonction des modèles d'évaluation de la performance des systèmes d'information. Il fera l'objet d'une représentation schématique :

Figure 3 : Modèle d'analyse



Source : nous même

A partir du modèle d'analyse, nous allons collecter des données nécessaires pour la réalisation de notre étude.

### 3.2. Collecte de données

Pour notre étude, nous avons réuni un certain nombre d'outils de collecte d'information et de moyens nécessaires pour la crédibilité de nos résultats. Nous avons recueilli nos données à travers :



### **3.2.1. L'observation**

Nous ferons l'observation à partir d'un stage que nous allons effectuer au sein de l'entité étudiée. Cela nous permettra de faire une visite des locaux afin d'avoir une appréciation de la sécurité physique des données et du matériel mais également de faire l'état des lieux sur le dispositif du SIC mis en place.

### **3.2.2. L'analyse documentaire**

Une étude documentaire sera effectuée à partir des documents existants concernant le département comptabilité de l'entité dans le but d'avoir une meilleure connaissance et une bonne compréhension du SIC. Il s'agira du manuel de procédures, états financiers, des notes de service.

### **3.2.3. L'interview**

Il s'agit d'un entretien sur des thèmes fait avec une ou un groupe de personne sur leurs actes, idées et préoccupations par rapport au SIC. Cela se fera à partir d'un guide d'entretien (annexe 2) adressé au comptable ; au directeur administratif, financier et comptable et au responsable du service Achat et Logistique.

### **3.2.4. Le questionnaire**

Le questionnaire (annexe 1) nous permet de recueillir l'opinion de certains agents par rapports au SIC. Il nous permettra de nous informer sur :

- la qualité du SIC ;
- le niveau d'utilisation ;
- la perception de chaque agent par rapport au SIC.

## **3.3. Analyse des données**

Les données seront analysées en fonction du modèle d'analyse qui constitue le référentiel dans le cadre de notre étude.

L'analyse se fera à partir d'une étude faite sur les données collectées et sur les résultats présentés. Cette étude consistera à donner des explications, des commentaires et à émettre des opinions sur les résultats.

Elle se fera aussi à travers l'examen de certains enregistrements comptables, de pièces comptables, du calcul des amortissements et des charges du personnel. Ce sondage nous permettra de déterminer une caractéristique particulière qu'il est possible d'extrapoler à l'ensemble du processus. A partir du résultat, nous aurons une estimation plus ou moins précise. Pour cela, nous considérerons un échantillon de vingt (20) pièces comptables; de cinquante (50) à cent (100) enregistrements, de deux (2) personnels et de deux (2) immobilisations.

A travers la méthodologie de recherche, nous avons pu élaborer un modèle d'analyse qui nous permettra de mieux mener notre étude sur le terrain et nous avons retenu l'observation, le questionnaire, l'interview, l'analyse documentaire comme outil de collecte de données.



Notre première partie consacrée à la revue de la littérature et à la méthodologie de l'étude nous a permis de mieux comprendre le concept du système d'information en général et en particulier celui du système d'information comptable. C'est ainsi que nous avons pu mettre en exergue l'importance d'un véritable système d'information comptable au sein d'une entreprise ainsi que le processus d'évaluation du dit système dans le but d'améliorer sa performance.

Par ailleurs, notre modèle d'analyse nous permettra de recueillir les informations nécessaires pour une bonne évaluation de la performance du système d'information comptable de CINTECH.

Enfin, le modèle d'analyse nous permettra aussi d'aborder la seconde partie du mémoire qui constitue la partie pratique du thème.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

**DEUXIEME PARTIE: CADRE PRATIQUE**

CESAG - BIBLIOTHEQUE



De nos jours, les entreprises sont confrontées au respect des normes de gestion et de qualité dans le but d'assurer la fiabilité des informations. Le respect de ces principes permet aux entreprises d'atteindre leurs objectifs tout en garantissant la sécurité des ressources.

C'est ainsi que le système d'information comptable apparaît comme un dispositif pour l'organisation et le traitement des informations comptables. Il constitue un système permettant à l'entreprise d'assurer la sauvegarde des biens, la fiabilité des informations comptables et financières et le respect des lois et règlements.

Une entreprise, quelque soit son secteur d'activité a besoin d'atteindre ces objectifs. Pour ce faire, l'entreprise doit disposer d'un SIC performant. Donc une évaluation périodique du SIC permettra d'assurer et de maintenir son efficacité.

Dans notre première partie, il était question de la revue de la littérature et de la méthodologie de l'étude. Cette partie sera consacrée à une étude pratique. C'est ainsi que pour les besoins de notre étude, nous avons essayé d'allier la théorie à la pratique dans l'objectif d'analyser les résultats obtenus et de formuler des recommandations.

Pour ce faire, cette partie tourne autour de trois (3) chapitres à savoir:

- la présentation de CINTECH ;
- la description de SIC de CINTECH ;
- l'évaluation de la performance du SIC de CINTECH.

## Chapitre 4 : Présentation de CINTECH

Notre étude théorique sur l'évaluation de la performance du système d'information comptable est mise en application sur CINTECH/Burkina. Pour cela, nous développerons dans ce chapitre l'historique, les objectifs, les domaines d'activité, l'organisation ainsi que le fonctionnement du cabinet.

### 4.1. Historique

CINTECH/Burkina est un cabinet d'ingénieurs conseils et géomètre expert créé en décembre 1996 sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital social de dix (10) millions de FCFA. Depuis sa création, CINTECH évolue dans le domaine des études et des travaux fonciers et en 2004, il a progressivement développé ses activités dans le domaine de l'ingénierie-conseil en génie civil et génie rural.

Dix (10) ans après sa création, CINTECH /Mali a vu le jour. Il est une filiale du cabinet créé en novembre 2006 dans un souci de se rapprocher des clients qui leur font confiance dans l'espace UEMOA. CINTECH/Mali est inscrit au tableau de l'ordre des ingénieurs conseils du Mali.

Engagé dans la démarche qualité depuis 2007, CINTECH/Burkina applique le système de management de la qualité selon le référentiel ISO 9001 dans le but de réussir ses missions et surtout de poursuivre son objectif principal qui est l'amélioration continue de ses prestations et services en vue de satisfaire ses clients.

Cependant, cette politique de qualité repose sur une organisation et une mobilisation de moyens conséquents tels que :

- des ressources humaines pluridisciplinaires et compétentes ;
- un cadre de travail agréable ;
- un ensemble de logistique et d'équipement de pointe ;
- un partenariat technique avec de grands bureaux d'études européens et africains dotés de sérieuses références dans le domaine de l'ingénierie et du foncier.



Les plans de développement des dix (10) premières années ont permis au cabinet de se doter d'un siège à la hauteur de ses ambitions offrant ainsi au personnel un cadre agréable de travail. En septembre 2011, le cabinet a été certifié ISO 9001 version 2008.

#### **4.2. La mission et les objectifs de CINTECH**

La création du cabinet procède à la volonté de ses promoteurs d'accompagner les décideurs des Etats, les bailleurs de fonds, les organismes d'aide, les services publics et décentralisés et tous les partenaires au développement dans la poursuite des objectifs suivants :

- la sécurisation et la gestion du foncier ;
- la mobilisation, la maîtrise et la distribution de l'eau ;
- le développement des infrastructures de transport routier ;
- la protection de l'environnement et le développement durable.

L'objectif principal du cabinet reste l'efficacité et l'efficience dans l'exécution des différents travaux et pour la bonne marche du cabinet.

#### **4.3. Les activités de CINTECH**

Le cabinet CINTECH intervient dans quatre (4) grands domaines d'activités à savoir :

- le foncier qui regroupe :
  - les études topographiques ;
  - les travaux fonciers ;
  - les aménagements fonciers ;
  - l'évaluation et l'expertise immobilière.
  
- l'hydraulique qui concerne :
  - l'hydraulique urbaine ;
  - les barrages et les aménagements hydro-agricoles ;
  - la mobilisation des ressources en eau ;
  - la formation et l'appui conseil.

- les infrastructures et ouvrage d'art qui regroupe :
  - le bâtiment et les ouvrages d'art,
  - les infrastructures de transport,
  - la formation et l'appui conseil ;
  
- l'environnement et les études générales qui consistent à :
  - une étude d'impact environnementale et sociale ;
  - un audit, un suivi et un contrôle environnemental ;
  - une élaboration des plans de gestion environnementale et sociale ;
  - des études économiques ;
  - des approches participatives et de communication.

#### **4.4. L'organisation et le fonctionnement de CINTECH**

Dans cette section, nous présenterons l'organisation et le fonctionnement de CINTECH.

##### **4.4.1. L'organisation de CINTECH**

Conscient que la capacité d'une entreprise repose sur la qualification et la disponibilité de sa ressource humaine, le cabinet a su regrouper en son sein une quarantaine d'hommes et de femmes diplômés des grandes écoles d'ingénieurs, d'administration et de commerce. Ils viennent de divers horizons. Plus de 70% du cabinet est représenté par le personnel technique composé d'ingénieurs, de techniciens supérieurs, de techniciens et assimilés. Le personnel administratif et d'appui représente environ 30% de l'effectif.

CINTECH/Burkina est organisé de la manière suivante :

- la Direction Générale qui est assurée par un Directeur Général (DG). Il est à la tête du cabinet.
- la Direction qualité et développement est assurée par un directeur Qualité.



Il est chargée de :

- définir la politique qualité en collaboration avec la direction;
  - rendre compte à la direction du fonctionnement du système de gestion de la qualité et de tout besoin d'amélioration ;
  - représenter sa direction à toutes les rencontres et réunions ;
  - rendre compte à la hiérarchie de la vie de sa direction.
- le service Informatique - Dessin/SIG veille à l'organisation et à la gestion du service informatique. Il assure la maintenance et le dépannage des équipements.
- la Direction technique est assurée par un directeur technique. Cette direction regroupe :
- le département hydraulique ;
  - le département infrastructure et ouvrage d'art ;
  - le département foncier ;
  - le département environnement et études générales.

Chaque département est assuré par un chef de département qui est placé sous l'autorité du Directeur Technique.

- le Secrétariat de Direction qui assiste la direction dans la coordination des activités et veille à la gestion des courriers. Placé sous l'autorité du Directeur Général, il veille aussi :
- au classement des documents de la direction Générale ;
  - à la saisie et à la reprographie des documents et pièces ;
  - à l'accueil et l'information des visiteurs de la direction Générale ;
  - à la programmation des audiences du Directeur Général ;
  - à l'organisation des réunions et autres rencontres ;
  - à la gestion des fournitures de bureau de la Direction Générale.
- la Direction Administrative et financière est assurée par un Directeur Administratif et Financier. Il est chargé de :
- gérer la trésorerie ;
  - élaborer le budget

- gérer les ressources humaines ;
  - gérer les ressources financières, comptables et matérielles.
- la Comptabilité, assurée par un comptable et placé sous l'autorité du directeur administratif et financier qui est chargé de :
- la tenue de la comptabilité générale ;
  - la gestion de paie et du calcul des charges du personnel ;
  - de l'établissement des déclarations fiscales ;
  - l'enregistrement des marchés.
- le service Achat et Logistique assuré par un responsable Achat et logistique, veille à:
- la gestion de la caisse, de la paie du personnel au billetage et de la conservation des biens et objets de valeur ;
  - l'approvisionnement des services en fournitures de bureau et matériel ;
  - la gestion du matériel technique roulant ;
  - l'entretien du patrimoine ;
  - l'établissement des commandes ;
  - la gestion des stocks ;
  - l'entretien des bâtiments et des équipements.

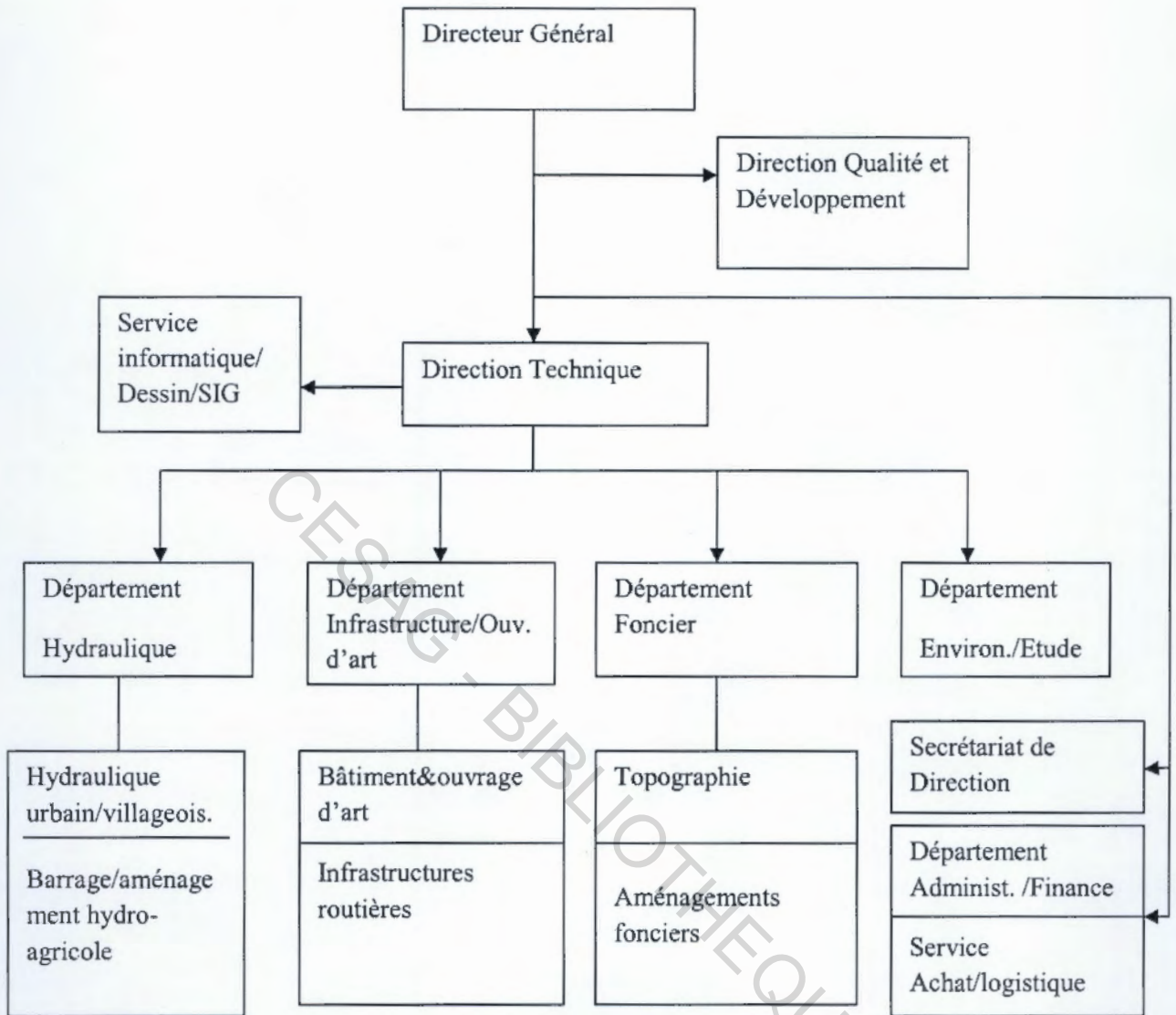
Ce service est placé sous l'autorité du directeur administratif et financier.

La gestion administrative, financière et comptable est organisée autour des directions, des départements et des services ci-dessus.

L'organisation du cabinet a été matérialisée dans l'organigramme ci-dessous :



Figure 4 : Organigramme de CINTECH/Burkina



Source : [www.cintech.ingenierie.com](http://www.cintech.ingenierie.com)

#### 4.4.2. Le fonctionnement de CINTECH

Pour son fonctionnement, CINTECH dispose de ressources humaines, financières et matérielles.

S'agissant des ressources humaines, CINTECH fonctionne avec une équipe composée :

- des cadres techniques permanents: qui regroupe les différentes directions et départements du cabinet et le personnel qui leur est affecté ;
- du personnel d'appui permanent : il s'agit d'un directeur administratif et financier, du comptable, des secrétaires, d'un responsable du service achat et logistique, des

chauffeurs, des techniciens topographes, des ouvriers spécialisés et des agents de sécurité ;

- des consultants partenaires : qui regroupent des sociologues et socio économistes, des environnementalistes, des géotechnicien, des électromécanicien, des hydrologues et hydrogéologues, des ingénieurs hydrauliciens, des ingénieurs routiers et d'ouvrages d'art, d'un agronome, des agroéconomistes, d'un pédologue, des architecte-urbanistes et des techniciens supérieurs.

Le cabinet recrute le personnel par voie de tests écrits et d'interviews.

Pour ce qui est des ressources financières, le financement des dépenses est assuré par les produits issus des activités de l'entreprise.

Le cabinet s'est doté de matériels de travail performants pour assurer la qualité de ses services et atteindre ses objectifs.

CINTECH/Burkina est un cabinet très renommé dans le domaine des études et travaux en génie civil et en génie rural. Il a pour objectif principal d'assurer la qualité de ses prestations et services pour satisfaire au maximum ses clients. Dans ce but, il s'engage à placer l'ensemble de son personnel au cœur du système en l'impliquant dans la démarche qualité et surtout à développer et entretenir une politique d'entreprise orientée vers la satisfaction de ses clients. Cela est soutenu par une stratégie de communication permanente et d'amélioration continue de la qualité de ses prestations.



## **Chapitre 5 : La description du SIC de CINTECH**

Dans ce chapitre, il sera question d'une description détaillée du système d'information comptable de CINTECH/Burkina. Nous rappelons que le système d'information comptable est l'ensemble des moyens, des procédures et des ressources informatiques mis en œuvre pour le traitement de l'information comptable. Pour cela, nous essayerons dans cette partie de faire une description du SIC du cabinet.

### **5.1. Les acteurs du SIC**

Ils sont composés :

- du directeur administratif et financier qui est chargé de la gestion de ressources humaines, matérielles, comptables et financières du cabinet ;
- du comptable qui veille à la tenue de la comptabilité générale, à la gestion de la paie, aux déclarations mensuelles et aux enregistrements des marchés.
- du responsable du service achat et logistique qui est chargé de la gestion de la caisse, des achats des biens et des services et aussi à l'entretien de l'environnement de travail et des équipements ;
- des autres employés qui interviennent aussi dans la production des informations comptables, même si leur niveau d'intervention n'est pas élevé. Ils transmettent des données comme par exemple des pièces qui justifient les dépenses effectuées lors des missions étant donné qu'il s'agit d'un cabinet d'études.

Cependant, le cabinet fait recours à un cabinet d'expertise et d'assistance comptable qui les assiste lors de l'établissement des états financiers.

Le service informatique du cabinet ne joue pas un rôle actif dans le SIC. Son rôle est de concevoir des dessins c'est-à-dire des plans pour les différentes activités du cabinet et de veiller à leur sauvegarde.

### **5.2. L'environnement informatique**

Les systèmes d'information s'appuient en générale sur les outils informatiques. L'environnement informatique constitue l'ensemble des outils informatiques, des

applications et logiciels destinés à traiter, stocker, faire circuler l'information au sein d'une organisation.

CINTECH s'est doté d'une logistique performante afin d'assurer la qualité de ses informations comptables et financières. Par ailleurs, le matériel informatique est composé :

- un serveur ;
- des ordinateurs portables et bureautiques ;
- des imprimantes ;
- des photocopieuses.

Ces outils sont de grandes marques et ne devraient pas poser de problèmes techniques à court terme.

Le système comptable mis en place est un système automatisé. Le logiciel utilisé est Sage 100 pour la comptabilité. Toutefois, la gestion de la paie n'est pas intégrée dans ce logiciel. Le logiciel Oringe-gespaie est utilisé pour la gestion de la paie du cabinet. Il s'agit d'un logiciel interne et adapté au besoin du cabinet. Nous notons également l'utilisation de Microsoft office.

Le cabinet a un réseau local intranet qui couvre toutes les zones d'activités. Il dispose aussi de la couverture d'un réseau internet à partir d'une connexion ADSL adaptée à ses besoins et qui favorise l'échange des informations.

### **5.3. Les moyens de communications**

CINTECH dispose de plusieurs moyens de communication dans l'objectif de faciliter les échanges entre les collaborateurs. Les fichiers numériques sont transmis par le mail.

Par ailleurs, le téléphone est utilisé pour communiquer certaines données et il arrive que les employés se déplacent d'un bureau à un autre pour transmettre ou obtenir une information.

Enfin, le cabinet a un site internet qui est un moyen de communication envers l'extérieur (les clients, les bailleurs...). Sur ce site, se trouve des informations sur CINTECH.



## **5.4. La comptabilité et les procédures comptables**

Des procédures comptables ont été mises en place dans le but d'assurer une bonne gestion de la comptabilité.

### **5.4.1. La comptabilité de CINTECH**

La comptabilité du cabinet est basée sur un système d'organisation et de traitement des informations comptables et financières. Cette procédure part de la collecte des données à l'établissement des états financiers. Elle concerne :

- la collecte des pièces comptables ;
- le classement des pièces en fonction des dates d'opérations ;
- l'imputation des pièces ;
- la saisie et l'enregistrement des pièces dans les journaux auxiliaires concernés ;
- le classement des pièces en fonction du numéro d'ordre de chaque pièce saisie.

#### **5.4.1.1. Les données de CINTECH**

Pour produire les informations comptables, des données sont collectées et soumises à des traitements comptables. Ces données proviennent soit du cabinet, soit de son environnement. Il existe deux (2) types des données qui sont :

- les données internes : il s'agit de celles qui proviennent de CINTECH ;
- les données externes : qui sont celles provenant de son environnement.

Ces données contiennent un certain nombre de mentions obligatoires précisant l'origine, le contenu et établies sur un support assurant sa fiabilité, sa conservation et sa restitution.

#### **➤ Les données internes**

Les données internes du cabinet concernent :

- le livre et le bulletin de paie;
- les déclarations fiscales et sociales ;
- les correspondances envoyées aux tiers ;
- les factures émises;

- les pièces de caisse ;
- les bons de commande émis ;
- les copies de chèques émises etc.

Elles concernent également des pièces comptables comme:

- les états d'inventaire des stocks;
- le tableau d'amortissement et de provisions;
- les documents affectant le patrimoine du cabinet.

#### ➤ **Les données externes**

Elles concernent entre autres :

- les factures reçues des fournisseurs ;
- les relevés bancaires ;
- le bordereau d'ordre de virement ;
- les copies des chèques reçus ;
- les reçus et les tickets pour les paiements par caisse etc.

Toutefois, ces différentes données contiennent des particularités telles que :

- date (le jour de l'événement comptable)
- nature (le type d'opération : achat, règlement, prestations et services etc.)
- montant exprimé en FCFA
- le tiers concernés (fournisseurs, clients, banque, salariés, services fiscaux, etc.)
- document justificatif (factures, reçus, tickets, etc.) :
- l'en-tête de l'entreprise qui est à l'origine de l'opération etc.

Pour finir, nous notons que les factures pro-forma ne sont pas enregistrées et que les documents admis sont ceux conformes aux procédures administratives et comptables de CINTECH.

#### **5.4.1.2. L'organisation comptable de CINTECH**

La comptabilité du cabinet est tenue en Français qui est la langue officielle du Burkina Faso et en unité monétaire légale le FCFA. Le système comptable est le système OHADA.



L'utilisation du logiciel Sage nous a permis de constater que la technique de la partie double est pratiquée. Pour une opération donnée, l'ensemble des ressources et des emplois concernés sont enregistrés. Le non respect de ce principe empêche l'enregistrement de la saisie. Chaque écriture comptable est toujours justifiée par des pièces comptables contenant des mentions obligatoires.

L'enregistrement chronologique des opérations dans le journal comptable est respecté. Pour garantir l'enregistrement définitif d'une opération, un manuel de procédure a été mis en place. Ce manuel nous montre le processus de traitement des données.

Par ailleurs, un inventaire physique du patrimoine est fait chaque année afin de constater l'existence et la valeur des biens du cabinet.

Notons que la date de clôture de l'exercice comptable fixée au 31 décembre de chaque année, conformément aux dispositions du SYSCOA (article 7) et la date d'arrêt des états financiers fixée au plus tard à fin Avril sont respectées.

Les travaux effectués à la clôture comptable ont pour objet de :

- apporter les régularisations nécessaires ;
- clôturer l'exercice comptable ;
- établir les documents de fin d'exercice pour l'audit des comptes.

Avant l'édition de la balance générale, le comptable procède à l'analyse des comptes à partir du grand-livre afin de déceler d'éventuelles erreurs. L'objectif est de s'assurer que :

- l'équilibre entre les débits et crédits est vérifié ;
- les soldes des comptes du grand livre ont été correctement reportés dans la balance ;
- les comptes devant être soldés à la clôture le sont effectivement.

#### **5.4.1.3. Le traitement des informations comptables**

CINTECH pratique le système centralisateur pour le traitement des informations comptables.

Des journaux auxiliaires (J A) spécialisés sont créés en fonction des besoins du cabinet. Nous avons :

- le journal des achats ;
- le journal des ventes ;
- le journal de caisse ;
- le journal de banque pour chaque banque ;
- le journal des opérations diverses.

Les opérations comptables sont enregistrées dans les journaux auxiliaires qui les concernent et reportées automatiquement au grand-livre et à la balance.

#### **5.4.1.4. Le processus de comptabilisation d'une pièce comptable**

##### **- Cas d'un achat ou d'une dépense par la caisse**

Pour constater le décaissement d'un montant, la caissière écrit dans son brouillard de caisse la date, la dépense à effectuer et le montant décaissé. Elle établit en même temps un bon de sortie caisse. Chaque bon correspond à une dépense effectuée. Il contient :

- l'en-tête du cabinet ;
- la date de l'opération ;
- le nom et le prénom de la personne qui effectue la dépense ;
- l'objet ;
- le montant en lettre et en chiffre ;
- la signature de la caissière, du bénéficiaire et du directeur général ou du directeur administratif et financier ;
- le retour caisse au cas où on ramène la monnaie ;
- le remboursement au cas où on dépense plus et qu'on ramène le justificatif.

Ensuite, les différents bons accompagnés de certaines pièces justificatives sont transmis au comptable avec une copie du brouillard de caisse. Ce dernier comporte :

- la date de l'opération ;
- la désignation ;
- les entrées de caisse ;
- les sorties de caisse ;
- le solde des mouvements.



Le comptable a son tour fait un rapprochement entre les pièces reçues et le brouillard de caisse reçu pour vérifier l'existence des documents reçus et fait en même temps un classement des pièces en fonction de leur date d'opération.

Une fois le classement terminé, le comptable fait des imputations comptables sur les pièces. Lorsque le décaissement est accompagné d'une pièce justificative, le comptable débite le compte de la charge concernée et crédite le compte caisse. Mais lorsqu'il n'y a pas de pièce justificative, le comptable débite le compte d'attente de l'agent qui a effectué la dépense en attendant la pièce justificative pour annuler le compte d'attente.

Dès que le comptable fini d'imputer les pièces reçues, il passe aux enregistrements comptables. Les pièces sont enregistrées dans le journal auxiliaire caisse puisqu'il s'agit d'une opération effectuée par la caisse qui sera reportée automatiquement au grand livre et à la balance.

Après enregistrement des pièces comptables, le comptable effectue un dernier classement à partir du numéro d'ordre de saisie de la pièce. Il s'agit d'un numéro qui s'affiche automatiquement lors de la saisie que le comptable reporte sur la pièce. Le classement est chronologique et est fait à partir de classeurs.

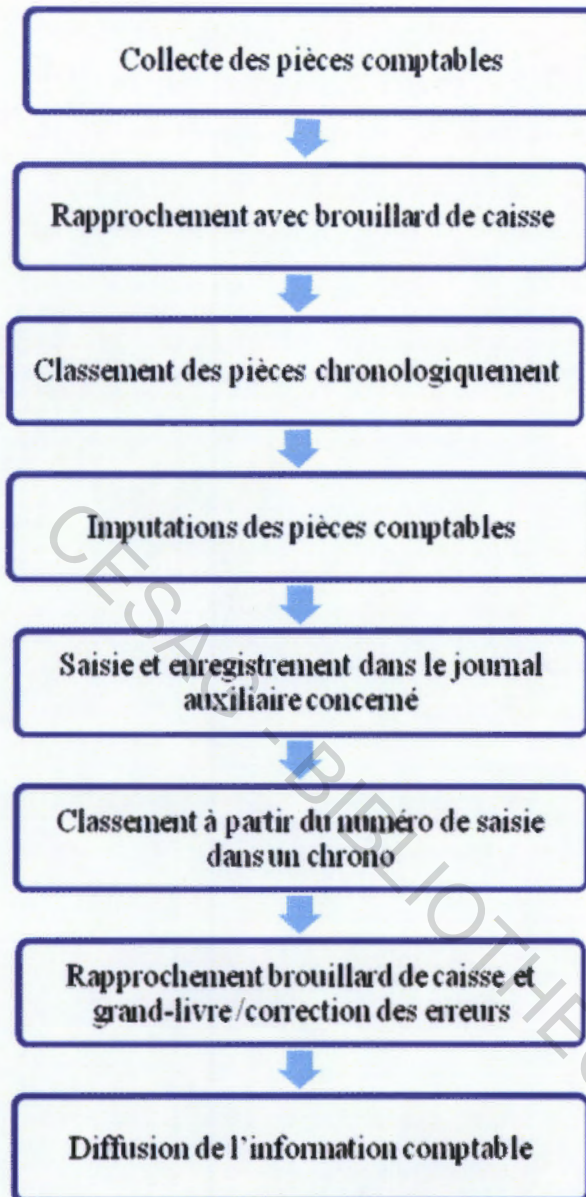
Pour clôturer les enregistrements comptables mensuels, un rapprochement est effectué entre le brouillard de caisse et le grand-livre des comptes dans le but de corriger les erreurs.

#### **- Cas d'un approvisionnement de la caisse par banque**

Lorsqu'il s'agit d'un approvisionnement de la caisse, la caissière établit un chèque bancaire et inscrit l'opération dans le brouillard de caisse. Après avoir rempli le chèque, elle fait d'abord une copie du chèque. Cette copie est ensuite transmise au comptable. Elle constitue la pièce justificative sur laquelle le comptable fait l'imputation et suit le processus ci-dessus. Dans ce cas, lors de l'enregistrement le comptable débite la caisse et crédite un compte virement de fonds, il s'agit d'un compte intermédiaire.

Pour finir, nous pouvons résumer le processus de traitement de l'information comptable du cabinet dans le schéma ci-dessous:

**Figure 5 : Processus de traitement d'une pièce comptable**



Source : nous même

#### 5.4.2. Les procédures comptables

Les procédures comptables se rapportent à l'organisation du travail à l'intérieur du service comptable à travers la définition :

- des livres (support d'enregistrement informatisé) ;
- des documents de base ;
- de la succession des différentes tâches.



Elles se rapportent aussi :

➤ **aux travaux quotidiens :**

- réception des pièces comptables ;
- imputation ;
- saisie ;
- enregistrement ;
- classement.

➤ **aux travaux mensuels :**

- rapprochements bancaires ;
- analyse des soldes.

L'ensemble des procédures comptables de CINTECH est inscrit dans un manuel des procédures de gestion administrative, financière et comptable. Ce document nous montre les flux d'informations entre les différents acteurs et le processus à suivre pour l'exécution des tâches. Ce manuel concerne :

- le processus relatif à l'élaboration du budget ;
- le processus relatif à la gestion des opérations financières ;
- le processus relatif à la gestion de la trésorerie ;
- le processus relatif à la gestion des ressources humaines ;
- le processus relatif à l'achat de biens et services.

L'absence d'un service informatique actif dans le SIC fait qu'il n'y a pas de procédure d'exploitation informatique formalisée. Pourtant ces procédures restent indispensables pour un bon fonctionnement du SIC surtout en matière de sécurité, de sauvegarde et de protection de données et des informations produites. Nous constatons aussi l'absence d'un service audit interne. Nous rappelons que ce service joue un rôle important dans la mise en application du manuel de procédures administratives, financières et comptables, la protection du patrimoine de l'entreprise et la gestion des informations comptables etc.

Pour finir, nous notons qu'il n'y a pas de tableau de bord effectif pour le moment mais néanmoins il existe des indicateurs de gestion que chaque département essaie de suivre. La mise en place du tableau de bord permet de suivre le système d'information comptable.

## **5.5. La sécurité**

Elle constitue l'ensemble des mesures de sécurité mises en place pour assurer la protection, la sauvegarde et le stockage des éléments du SIC. Elle constitue aussi la sécurité des acteurs du SI.

### **5.5.1. La sécurité des données numériques**

En ce qui concerne la sécurité des documents numériques, nous notons que l'ensemble des ordinateurs et serveur est protégé par l'anti virus Kaspersky version actualisée et dont la mise à jour est automatique. En outre, tous les acteurs n'utilisent pas de mot de passe. Enfin, le système d'exploitation Windows 2007 est utilisé, il fournit un utilitaire de sauvegarde qui répond aux besoins du cabinet.

### **5.5.2. La sécurité physique**

Il s'agit de l'ensemble des mesures de sécurité et des dispositions mises en œuvre pour assurer la sécurité des personnes, des outils informatiques et des documents. Pour cela, nous constatons :

- l'existence d'agents de sécurités 24h/24 ;
- l'existence d'extincteurs et de consignes de sécurités en cas d'incendie.

En ce qui concerne les outils informatiques, ils sont gardés dans des bureaux bien aménagés. Les documents comptables sont classés et rangés dans des armoires métalliques à clé et sur des étagères en bois.

La caissière dispose d'un coffre fort permettant la conservation et la protection des espèces, de certains documents et des biens précieux.

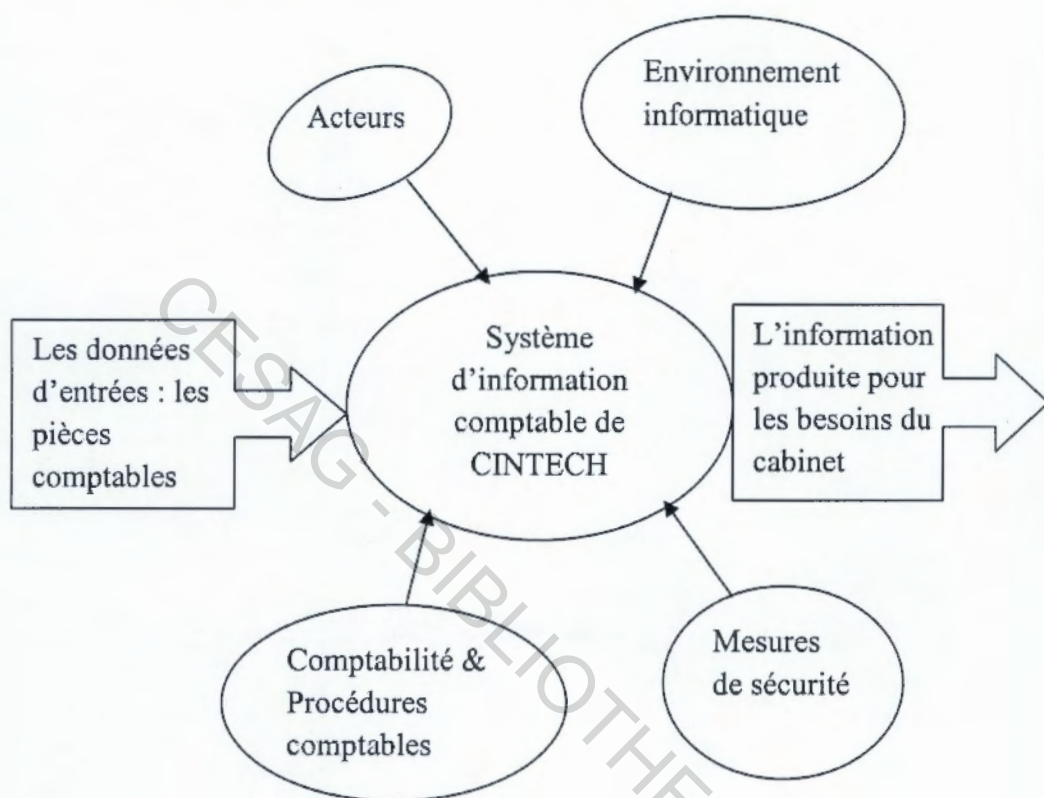
Pour ce qui est des fichiers numériques, ils sont sauvegardés sur le disque dur de l'ordinateur et aussi sur des clés USB. La sauvegarde des informations sur le disque dur



externe ou sur CD room n'est pas effective dans l'ensemble du cabinet. Chaque acteur veille à la sauvegarde de ses données.

En conclusion, nous résumons le système d'information de CINTECH comme suit :

Figure 6 : Schéma descriptif du SIC de CINTECH/Burkina



Source : nous même

Dans ce chapitre, nous avons fait une étude détaillée du système d'information comptable de CINTECH. Cette étude nous a permis de connaître les différents moyens, outils et procédures qui constituent le dit système. Nous allons maintenant passer à une évaluation de sa performance. Cette évaluation nous permettra d'identifier les forces et les faiblesses du SIC existant et de proposer des recommandations susceptibles d'améliorer le circuit de traitement des informations comptables.

## **Chapitre 6: Evaluation de la performance du SIC de CINTECH**

Le chapitre précédent nous a permis de mieux connaître le système d'information comptable du cabinet. Nous allons passer à une évaluation de sa performance à partir du modèle d'évaluation retenu. Nous cherchons dans ce chapitre à mesurer le niveau de performance du SIC de CINTECH afin d'identifier les éventuelles faiblesses et proposer, le cas échéant des recommandations.

Comme précédemment décrit dans notre modèle d'analyse, la performance d'un système d'information est appréciée à partir des variables dépendantes. Ces derniers sont influencés par des variables indépendantes.

Dans ce chapitre, nous allons tout d'abord évaluer la performance du SIC de CINTECH, présenter et analyser les résultats de l'évaluation. Ensuite, nous ferons une étude des variables indépendantes afin d'analyser leur impact sur la performance du SIC. Enfin, nous formulerons des recommandations pour l'amélioration du système existant.

### **6.1. L'évaluation de la performance du SIC de CINTECH**

Selon notre modèle d'analyse, l'évaluation de la performance du SIC se fait à partir de l'appréciation des variables dépendantes suivantes :

- la satisfaction des utilisateurs ;
- la qualité du système et de l'information ;
- le degré d'utilisation des applications.

#### **6.1.1. La satisfaction des utilisateurs**

Pour évaluer la satisfaction des utilisateurs, nous avons procédé par l'administration d'un questionnaire aux acteurs du SIC et aussi par un entretien avec le comptable, le DAF et le responsable du service achat. En outre, ce variable est évalué par :

- la productivité ;
- le temps de travail ;
- le climat social ;
- la satisfaction globale.



A partir du questionnaire, nous avons recueilli leur opinion sur les facteurs tels que : la productivité, le temps de travail et le climat social.

C'est par un entretien, que nous avons recueilli l'avis de chacun par rapport à sa satisfaction sur le SI en général et le SIC en particulier.

#### **6.1.1.1. Evaluation de la productivité**

Nous avons demandé à savoir si le système d'information actuel améliore leur productivité dans l'accomplissement de leurs tâches en utilisant comme indicateur les moyens mis en œuvre et la qualité des informations. La réponse oui ou non devrait être justifiée.

##### **➤ Résultats obtenus**

Après dépouillement, les utilisateurs se disent satisfaits du système d'information en ce qui concerne la productivité et chacun a coché la réponse Oui. Ils affirment que le SI permet :

- la fluidité du traitement de l'information ;
- la restitution de l'information ;
- la disponibilité des informations à temps ;
- l'exécution rapide des tâches.

##### **➤ Analyse des résultats obtenus**

Nous en déduisons que le SI actuel permet d'améliorer la productivité des utilisateurs dans l'accomplissement de leur tâche dans la mesure où chacun est satisfait de la disponibilité de l'information à temps, de sa restitution et surtout de la fluidité lors des traitements d'information.

#### **6.1.1.2. Evaluation du temps travail**

Le temps de travail est mesuré par la relation entre l'utilisation du système et la durée d'obtention ou de production d'une information. En ce qui concerne l'évaluation de ce facteur, nous avons posé la question à savoir si le système d'information actuel permet d'économiser le temps de travail par rapport au délai d'exécution des tâches. Quelque soit la réponse, nous demandions toujours de justifier la réponse.

➤ **Résultats obtenus**

Les réponses étaient toujours Oui. Le SI nous permet de :

- obtenir rapidement les informations ;
- éviter les déplacements inutiles, par exemple lors des demandes de devis, des factures pro forma, des catalogues... ;
- communiquer plus facilement ;
- éviter le système classique qui est un système très lent surtout quand l'entreprise traite beaucoup d'opération ;
- traiter facilement des pièces comptables avec le logiciel sage dans la mesure où le grand livre et la balance sont automatiques. Il s'agit de même pour le traitement des salaires avec le logiciel Oringe-paie.

➤ **Analyse des résultats obtenus**

Le système favorise l'accessibilité des informations à temps, le respect des délais et permet de traiter facilement les données comptables dès lors où tout est automatisé. Les résultats ci dessus nous permettent de conclure que le SI actuel permet d'économiser le temps de travail des utilisateurs.

**6.1.1.3. Evaluation du climat social**

Pour mettre en exergue l'évaluation du climat social, nous avons demandé aux répondants de nous donner leur opinion sur le SI, en nous disant si le SI existant offre un climat social favorable. C'est ainsi que nous avons mis en relation l'utilisation du système et les relations entre collègues ainsi que les relations avec l'environnement extérieur.

➤ **Résultats obtenus**

Nous avons recueilli les réponses suivantes :

- le SI nous permet de travailler socialement avec tous les intervenants de la chaîne de production du cabinet ;
- le SI permet de garder le contact en tout temps et en toute circonstance avec nos collègues, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires etc.



➤ **Analyse des résultats obtenus**

Par observation, nous avons constaté que le travail en équipe est très développé au sein du cabinet. Nous avons remarqué que le climat social est favorable par les discussions, les explications claires lorsqu'une question est posée. Nous avons aussi constaté les flux d'informations entre les directions, les départements, les services et les moyens utilisés. A l'œil, nous constatons un échange favorable entre collègues. A partir des résultats et du constat, nous en déduisons que le SI offre un climat social favorable.

**6.1.1.4. Evaluation de la satisfaction globale**

C'est lors d'un entretien que nous avons pu évaluer le degré de satisfaction de chaque acteur par rapport au SI. Cet entretien nous a permis de mesurer ce facteur à partir de la perception de chaque acteur.

➤ **Résultats obtenus**

Nous avons pu noter la satisfaction de chaque utilisateur par rapport au SI en général et du SIC en particulier. Nous avons retenu que le système d'information répond aux exigences des dirigeants, des impôts. L'information produite est de bonne qualité, elle est pertinente, disponible et respecte les délais. Nous avons aussi noté le fait que le système répond à leur besoin parce qu'ils arrivent à traiter les informations et à produire les résultats escomptés. En outre, nous avons pu noter des plaintes liées à des troubles du réseau internet mais cela est indépendant de leur volonté. Ces perturbations sont liées à l'opérateur téléphonique.

➤ **Analyse des résultats obtenus**

L'objectif d'un SI est de produire et diffuser des informations de bonne qualité. Les résultats ci-dessous nous montrent une satisfaction des utilisateurs quant à la qualité des informations produites et surtout le respect des délais. Pour conclure, nous notons que les utilisateurs sont satisfaits du SI actuel en particulier du SIC parce qu'ils exécutent les tâches qui leur sont confiées et arrivent à atteindre le maximum d'objectifs fixés.

Mais les troubles liés au réseau internet ne pourraient-ils pas avoir des risques sur le système de transmission des informations comme par exemple des retards dans le dépôt de

rapport et des dossiers, la circulation d'information, l'impossibilité de joindre certains partenaires d'où le ralentissement des activités en générale.

Et même si ces troubles dépendent de l'opérateur, pourquoi ne pas trouver des solutions pour pallier à cela afin d'éviter les impacts négatifs sur l'ensemble du système d'information de CINTECH.

**Tableau 3 : Récapitulatif des résultats de la satisfaction des utilisateurs**

Indicateurs	Résultats
<b>Productivité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la fluidité du traitement ;</li> <li>- la restitution de l'information ;</li> <li>- la disponibilité à temps ;</li> <li>- l'exécution rapide des tâches.</li> </ul>
<b>Temps de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- obtenir rapidement les informations ;</li> <li>- éviter le système classique qui est un système très lent surtout quand l'entreprise traite beaucoup d'opération ;</li> <li>- traiter facilement des pièces comptables.</li> </ul>
<b>Climat social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- garder le contact ;</li> <li>- travail d'équipe.</li> </ul>
<b>Satisfaction globale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfaction des dirigeants ;</li> <li>- satisfaction aux impôts ;</li> <li>- production des résultats escomptés ;</li> <li>- plainte due au réseau internet.</li> </ul>

Source : nous même

### 6.1.2. La qualité du système et de l'information

Elle est mesurée à travers :

- l'adéquation technologie-tâche ;
- la qualité de l'interface homme-machine ;
- la facilité d'apprentissage et d'utilisation du système.



CESAG - BIBLIOTHEQUE

### **6.1.2.1. L'adéquation technologie-tâche**

#### **➤ Evaluation de l'adéquation technologie-tâche**

Pour mesurer l'adéquation technologie-tâche, nous avons effectué un test au sein du service comptabilité. Nous avons mis en relation la technologie mise en place et les informations produites.

Nous avons choisi deux (2) personnels au hasard pour vérifier le calcul des charges du personnel. Avec l'aide du comptable, nous avons utilisé le logiciel gespaie. A partir du salaire net à payer et des différentes indemnités, le logiciel nous donne le salaire brut. Les différents taux étant déjà intégrés, nous obtenons automatiquement les charges sociales et fiscales. Après avoir ressorti les données nécessaires, nous avons calculé à l'aide d'une calculatrice les charges du personnel pour comparer les deux résultats c'est-à-dire celui du logiciel et celui de la calculatrice.

Nous avons aussi fait ce test avec deux (2) immobilisations choisi au hasard pour vérifier le calcul des amortissements. Le comptable utilise Excel pour le calcul des amortissements. Avec la calculatrice, nous avons encore calculé les amortissements des immobilisations retenues en tenant compte de la valeur d'origine, de la durée de vie, de la date d'acquisition et du système d'amortissement pratiqué par le cabinet.

#### **➤ Résultats obtenus**

Nous avons obtenus les mêmes résultats c'est-à-dire que les charges obtenues par le logiciel sont égales aux charges obtenues par la calculatrice. Il en est de même pour le calcul des amortissements.

#### **➤ Analyse des résultats**

L'égalité entre les résultats nous montre qu'il y a une adaptation parfaite entre la technologie utilisée et les tâches effectuées parce que cette technologie permet d'exécuter les tâches et permet aussi d'obtenir des résultats justes. La technologie mis en place est adaptée aux tâches effectuées. En conclusion, nous pouvons dire qu'il existe une adéquation technologie-tâche.



### **6.1.2.2. La qualité de l'interface homme-machine**

#### **➤ Evaluation de la qualité interface homme-machine**

C'est à partir d'un questionnaire que nous avons évalué cette sous variable dépendante. Nous avons cherché à savoir si le contenu de l'information produite est complet et si l'information elle-même est exacte, si son obtention est rapide et si elle est bien présentée, lisible et compréhensible. Cette variable se mesure par la qualité de l'information produite.

#### **➤ Résultats obtenus**

Après dépouillement du questionnaire soumis au comptable et au DAF ; il ressort qu'ils sont très satisfaits de la qualité de l'information produite. Ils appuient leur réponse en disant que depuis 2009, ils n'ont pas eu de redressement, ni de rejet de bilan. Une analyse documentaire des états financiers de 2009 nous a permis de confirmer ce résultat en appréciant la qualité des informations produites.

#### **➤ Analyse des résultats**

L'échange d'information entre l'homme et la machine est bien maîtrisée d'où la production d'une information pertinente, lisible, compréhensible et fiable. L'ensemble des règles qui permettent l'échange d'information entre l'homme et la machine sont appliquées. Par rapport aux résultats ci-dessus, les acteurs sont très satisfaits de la qualité des informations. Nous en déduisons que l'interface homme-machine est de bonne qualité.

### **6.1.2.3. La facilité d'apprentissage et d'utilisation du système**

#### **➤ Evaluation de la facilité d'apprentissage et d'utilisation du système**

Nous avons utilisé la durée de formation pour évaluer la facilité d'apprentissage et le nombre d'erreurs commises pour mesurer la facilité d'utilisation du système.

Suite au questionnaire administré, nous avons posé la question pour savoir si les acteurs avaient suivi une formation leur permettant d'utiliser les applications et s'ils arrivent à utiliser correctement les applications mises à leur disposition. Un entretien avec le comptable nous a permis de connaître la durée d'apprentissage des logiciels sage et Oringe-gespaie. L'objectif était de savoir si le système est facile à apprendre et à utiliser.

Nous avons aussi fait un rapprochement entre (20) pièces comptables enregistrées et les journaux auxiliaires concernés. Pour cela, nous avons vérifié la correspondance de la date d'opération, des numéros de comptes et des montants. Ce test nous a permis d'apprécier l'utilisation du système d'information comptable. Nous avons refait un autre rapprochement entre le brouillard de caisse et le grand-livre des comptes contenant une centaine d'écriture.

#### ➤ Résultats obtenus

Chaque acteur a répondu par un Oui pour dire qu'ils ont suivi une formation leur permettant d'utiliser le système et qu'ils arrivent à l'utiliser sans problème. Notons que le comptable a eu trois (3) jours de formation sage et trois (3) autres jours de formation gespaie.

Par rapport aux rapprochements, le premier rapprochement était positif, nous n'avons pas constaté d'erreur de saisie. Sur le second rapprochement nous avons détecté une (1) erreur sur un montant que nous avons corrigé immédiatement.

#### ➤ Analyse des résultats

Si seulement trois (3) jours ont suffi pour apprendre et comprendre un logiciel et pouvoir l'exploiter sans aucune difficulté, nous en déduisons que ce système est facile à apprendre et à utiliser.

En ce qui concerne l'utilisation du système, les résultats obtenus suite aux rapprochements nous montrent que les acteurs arrivent à utiliser le système étant donné que les erreurs d'écriture comptable sont très minimes. Notons aussi le fait que le peu d'erreur détecté est corrigé immédiatement sans problème. Dans ce cas, nous pouvons dire que le système est facile à apprendre et à utiliser.



**Tableau 4 : Récapitulatif des résultats de la qualité du système et de l'information**

Indicateurs	Résultats
<b>Adéquation technologie-tâche</b>	Egalité entre les résultats obtenus manuellement et ceux obtenus à partir du logiciel.
<b>Qualité de l'interface homme-machine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfait de la qualité de l'information produite ;</li> <li>- depuis 2009 pas de rejet, ni de redressement du bilan.</li> </ul>
<b>Facilité d'apprentissage et d'utilisation du système</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- trois (3) jours de formation pour l'apprentissage de chaque logiciel ;</li> <li>- rapprochement des pièces avec le JA est positif ;</li> <li>- rapprochement brouillard de caisse et le grand livre des comptes (sur une centaine d'écriture, une erreur)</li> </ul>

Source : nous même

### 6.1.3. Le degré d'utilisation des applications

Il est mesuré par la fréquence et la régularité d'utilisation des applications et aussi par la dépendance perçue par rapport aux applications.

#### 6.1.3.1. La fréquence et la régularité de l'utilisation des applications

##### ➤ Evaluation de la fréquence et la régularité de l'utilisation des applications

Pour mesurer la fréquence et la régularité d'utilisation des applications, nous avons procédé par un questionnaire et aussi par observation, mais à partir de la fréquence et de la régularité d'utilisation des applications par jour.

Pour cela, nous avons évalué ce facteur en demandant le degré d'utilisation des applications et à partir des critères suivants :

- très fréquent ;
- fréquent ;
- moyen ;
- faible

➤ **Résultats obtenus**

Après dépouillement, nous constatons que l'utilisation des applications est très fréquente. Les utilisateurs nous font comprendre que leurs tâches sont liées au système mis en place. Ils font recours à tout moment au SI dès que le besoin se fait sentir. « Toutes mes données et informations sont stockées sur mon ordinateur, je ne peux travailler sans ça », tel fut la réponse d'un utilisateur. Nous pouvons dire que sur dix (10) tâches journalières à exécuter, neuf (9) réclament l'utilisation du système.

➤ **Analyse des résultats obtenus**

Etant donné que le système d'information, en particulier le système d'information comptable est automatisé, nous avons constaté une utilisation très fréquente des applications mis en place, toutes les tâches comptables font appel à l'utilisation du SIC, par conséquent nous en déduisons que la fréquence et la régularité d'utilisation des applications sont très élevées.

**6.1.3.2. La dépendance perçue par rapport aux applications**

➤ **Evaluation de la dépendance perçue par rapport aux applications**

Suite au questionnaire, nous avons cherché à savoir si toutes les tâches quotidiennes sont entièrement dépendantes des applications. Elle se mesure aussi par la fréquence et la régularité d'utilisation des applications.

➤ **Résultats obtenus**

Les 2/3 des répondants ont dit oui et le 1/3 non. Pour les 2/3, toutes nos tâches dépendent entièrement des applications informatiques du SIC mis en place. Pour le 1/3, une partie de leurs attributions sont exécutables manuellement sur des supports papiers, sans application informatique.

➤ **Analyse des résultats obtenus**

Nous avons constaté que les travaux quotidiens en particulier les traitements comptables dépendent entièrement du SIC. Sans l'utilisation du système, l'information produite ne sera pas de bonne qualité. Pourtant le service informatique, comme nous avons dit ci-dessous



n'assure pas la protection et la sauvegarde des données et des informations comptables. Pour une structure où presque toutes les tâches dépendent d'un système automatisé, il y a risque de pertes, modifications et de suppression des données et des informations en absence d'un système de sauvegarde d'information et la non utilisation de mot de passe par certains agents.

**Tableau 5 : Récapitulatif des résultats du degré d'utilisation des applications**

Indicateurs	Résultats
Fréquence et régularité de l'utilisation des applications	Utilisation très fréquente et régulière du système dès que le besoin se fait sentir.
Dépendance perçue par rapport aux applications	La plupart des tâches dépendent entièrement des applications.

Source : nous même.

Pour finir, nous résumons les résultats d'évaluation de la performance du SIC de CINTECH dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 6 : Récapitulatif des résultats d'évaluation de la performance du SIC de CINTECH**

Variables dépendantes	Critères d'appréciation	Oui	Non
Satisfaction des utilisateurs	Productivité	X	
	Temps de travail	X	
	Climat social	X	
	Satisfaction	X	
Qualité du système et de l'information	Adéquation technologie-tâche	X	
	Qualité interface homme-machine	X	
	Facilité d'apprentissage et d'utilisation	X	

Variables dépendantes	Critères d'appréciation	Très fréquent	Fréquent	Moyen	Faible
<b>Degré d'utilisation des applications</b>	Fréquence et régularité d'utilisation des applications	X			
	Dépendance perçue par rapport aux applications	X			

Source : nous même.

Une lecture du tableau ci-dessus nous permet de dire que le système d'information en particulier le système d'information comptable est performant.

Mais une analyse approfondie révèle que le système à des insuffisances tels que :

- l'absence d'un système de protection et de sauvegarde des données ;
- la lenteur du réseau internet.

Pourtant la protection, la sauvegarde et la circulation des données font parties des objectifs de mise en place d'un bon système d'information.

## 6.2. Etudes des variables indépendantes

Une étude des variables indépendantes, nous permettra de faire une analyse des résultats obtenus dans le but de montrer leur pertinence dans la performance d'un système d'information.



### **6.2.1. La participation et l'engagement des utilisateurs**

#### **➤ Evaluation de la participation et l'engagement des utilisateurs**

C'est par un questionnaire que nous avons demandé si chacun a participé au processus de conception et d'implantation du SI et quel était son sentiment d'engagement au cours du processus c'est-à-dire s'il était totalement ou partiellement engagé. Nous avons aussi cherché à savoir si chaque utilisateur intervient dans les phases du processus de développement du système.

#### **➤ Résultats obtenus**

Nous avons constaté lors du dépouillement que 2/3 des utilisateurs ont participé au processus de conception et d'implantation du SI du cabinet. Et lors de la conception, chaque participant a donné son avis sur ce qu'il attend du système en ce qui concerne les paramétrages et la mise en pratique. En outre, ils montrent leur engagement total dans la mesure où sans SI performant, il n'y aura pas d'information fiable et pertinente. Ils ajoutent le fait que le système d'information est incontournable de nos jours pour une structure qui veut assurer sa pérennité et face à un environnement changeant. Ils utilisent les applications sans problème. Ils sont satisfaits du système et de la qualité des informations produites.

Le 1/3 des utilisateurs qui n'ont pas participé au processus de conception se justifient par le fait qu'ils sont des nouveaux. « Je suis venu trouver que le SI était déjà en place et j'ai reçu une formation me permettant de l'utiliser pour mes tâches », il s'agit de la réponse d'un nouveau.

#### **➤ Analyse des résultats obtenus**

Les résultats ci-dessus nous permettent de conclure que la majorité des utilisateurs ont participé au processus de conception du SI. Ils nous montrent aussi l'engagement de chacun au cours du processus. Nous en déduisons que les dirigeants du cabinet sont conscients de l'importance des systèmes d'information dans la performance d'une entreprise. En laissant les utilisateurs participer au processus de conception du SI et en particulier du SIC, cela permet à chacun de se sentir impliquer dans la prise de décision et surtout de s'engager pour mettre en pratique les solutions retenues.

### **6.2.2. L'équité perçue**

#### **➤ Evaluation de l'équité perçue**

Suite aux résultats précédents et par une observation, nous avons pu mesurer la perception de l'équilibre dans la distribution des ressources et dans la détermination de l'ordre des priorités lors du processus de développement de l'application.

#### **➤ Résultats obtenus**

La plupart des agents ont pris part à la conception du système et dispose du même droit quant à l'usage du système. Ils arrivent à exécuter les tâches qui leur sont confiées avec le système d'information existant. La distribution des ressources et la détermination de l'ordre des priorités sont équilibrées en fonction des tâches et des besoins de chacun.

#### **➤ Analyse des résultats obtenus**

Nous pouvons dire que le style de gestion est le style participatif parce que les agents participent à la prise de décision, ils disposent du même droit en ce qui concerne l'usage du système et participent à sa conception et aussi à son développement. La plupart des décisions sont prises après une réflexion en équipe.

### **6.2.3. Les relations avec l'équipe informatique**

#### **➤ Mesure des relations avec l'équipe informatique**

Pour apprécier ce facteur, nous avons demandé à connaître le rôle de l'équipe informatique dans le SI en particulier dans le SIC. Nous avons aussi cherché à connaître si chaque acteur entretient de bonnes relations avec l'équipe informatique (concepteurs, formateurs, administrateurs, prestataires extérieurs...).

#### **➤ Résultats obtenus**

Les relations avec l'équipe informatique (les formateurs et les prestataires extérieurs) sont régies par des contrats où chacun essaie de satisfaire l'autre. Ils entretiennent de bonnes relations avec ses derniers car il y a satisfaction pour le moment. Le service informatique



interne ne joue pas un rôle actif dans la gestion du système d'information du cabinet. C'est la raison pour laquelle il n'existe pas de manuel de procédures informatiques.

#### ➤ **Analyse des résultats obtenus**

Le service informatique actuel n'assure pas la gestion du système d'information du cabinet. Il ne veille pas à la sauvegarde, ni à la protection des informations. La maintenance et les dépannages informatiques sont confiés à des prestataires extérieurs. Nous en déduisons que le service informatique existant doit être réorganisé afin qu'il joue un rôle important dans la gestion du système d'information du cabinet et en particulier du système d'information comptable.

### **6.3. Analyse de l'influence des variables**

L'objectif de cette étude est d'analyser l'influence des variables indépendantes face à la performance du système. Dans cette partie, nous examinerons la relation entre chacune des variables indépendantes et la performance du système d'information comptable.

#### **6.3.1. La participation & l'engagement des utilisateurs et la performance du SIC**

La participation et l'engagement des utilisateurs à la conception et au processus de développement du système est sans doute un facteur déterminant la performance du système. Cela permet à chacun de participer à la phase d'identification des besoins, à la phase d'acquisition des éléments du système et aussi à la phase de développement et d'amélioration du système. Cette participation et cet engagement permettent de mettre en place un système efficace et adapté aux besoins. Ils constituent aussi une source de motivation car chacun se sent impliquer dans la prise de décision et est apte à donner le meilleur de lui-même. Cela permet aussi d'avoir une parfaite maîtrise du système.

Par contre si les utilisateurs ne participent pas à la conception, ni au développement du système, ce système peut être inadapté à leur besoin donc inefficace. Cela démotive les utilisateurs et entraîne des conflits c'est-à-dire des climats de tension ce qui affecte le climat social de l'organisation. Dans ce cas, les utilisateurs ne seront pas satisfaits et le système sera de mauvaise qualité.



A partir de cette analyse, nous en déduisons que la participation et l'engagement des utilisateurs sont des facteurs qui influent sur la performance du système d'information parce qu'ils peuvent affecter la qualité du système et la satisfaction des utilisateurs. La mauvaise qualité et l'insatisfaction des utilisateurs entraînent des répercussions sur toute la chaîne de production des informations.

Dans le cas d'espèce, nous constatons une participation et un engagement des utilisateurs pour la bonne marche du cabinet étant donné que le cabinet constitue en lui seul un SI.

### **6.3.2. L'équité perçue et la performance du SIC**

Les agents disposent du même droit en ce qui concerne l'usage du système et ceux en fonction des tâches de tout un chacun. Un ensemble de moyens et de ressources est mis à la disposition de chaque acteur. Les décisions sont prises lors des réunions.

Ce facteur a une influence sur la performance du système d'information parce que l'absence d'équilibre dans la répartition des ressources et dans la détermination de l'ordre des priorités lors du processus de développement du SIC affecte la satisfaction des utilisateurs. L'égalité ou la justice dans l'utilisation du système est un facteur de motivation. Donc l'équité perçue influe sur la performance d'un système d'information, particulièrement sur la satisfaction des utilisateurs.

### **6.3.3. Les relations avec l'équipe informatique et la performance du SIC**

Entretenir de bonne relation avec l'équipe informatique constitue un facteur déterminant la performance d'un système d'information automatisé.

Une bonne relation avec les concepteurs permet la mise en place d'un système efficace et adapté au besoin. En outre, avec les formateurs, cela permet de bénéficier d'une bonne formation dans le but de mieux apprendre et utiliser le système conçu et sans difficulté.

Les prestataires extérieurs veillent généralement à la maintenance et au dépannage du matériel informatique, ce qui fait qu'une bonne relation avec ces derniers permet d'assurer la rapidité dans les traitements et aussi la sauvegarde des données et des informations.

S'il n'y a pas de bonnes relations entre les utilisateurs et l'équipe informatique, cela entraîne la mise en place d'un système boiteux, inefficace.



Pour finir, nous en déduisons que les relations avec l'équipe informatique influent sur la performance du SIC car elles impactent non seulement la qualité du système et de l'information mais aussi la facilité d'apprentissage et d'utilisation des applications du système.

Cette variable est prise en compte dans la mesure où il existe des contrats entre les prestataires extérieurs, les formateurs et le cabinet.

La description du SI en particulier du SIC du cabinet ainsi que l'évaluation de sa performance nous a permis d'apprécier le niveau de performance du SI actuel. C'est ainsi qu'à partir de ces recherches, nous essaierons de formuler des recommandations dans le but d'améliorer sa performance.

#### **6.4. Les recommandations**

L'objectif de tout système d'information est de produire des informations fiables et pertinentes au bon moment. Afin d'assurer la performance du SIC, CINTECH a mis en place des moyens matériels, technologies, humains.

C'est ainsi que nous avons effectué une étude du système d'information comptable pour en apprécier et mesurer son efficacité en tant que dispositif de contrôle interne.

A partir de l'étude descriptif et de l'évaluation de la performance du SIC, nous formulerons des recommandations qui nous l'espérons, permettront d'améliorer la performance du SIC du cabinet dans le but de combler les quelques insuffisances que nous avons décelées.

C'est ainsi que nous recommandons à CINTECH :

- La création d'un service Audit Interne qui aura pour mission de :
  - assurer la protection de tous les éléments du patrimoine (biens d'équipement, valeurs, stocks, espèces etc.) du cabinet ;
  - assurer la mise en place et le suivi du manuel des procédures administratives, comptables et financières ;
  - procéder aux travaux de contrôle de l'application des procédures;

- émettre des opinions pour l'amélioration ou la suppression de certaines procédures ;
  - effectuer des contrôles sur les différents comptes du cabinet ;
  - assurer la gestion du système d'information et en particulier du système d'information comptable.
- La réorganisation du service informatique actuel. Le nouveau service information devrait jouer un rôle actif dans le système d'information comptable, c'est-à-dire :
- assurer la maintenance et le bon fonctionnement des équipements ;
  - assurer la formation continue du personnel ;
  - fournir une assistance efficace aux utilisateurs des logiciels dans le cadre du travail ;
  - développer des applications pour les besoins des services ;
  - assurer la protection et la sauvegarde des informations comptables ;
  - proposer des axes d'amélioration du système ;
  - assurer la sécurité du système et de l'information.
- Le stockage et la sauvegarde des données et informations comptables du cabinet de façon périodique (tous les mois) sur un disque dur externe mais aussi sur l'ordinateur de l'informaticien. Le disque dur doit être gardé hors du cabinet pour éviter sa destruction lors un incendie, d'une inondation, etc. Ce qui facilitera la reconstitution des données en cas de perte.
- La conception d'un manuel de procédures informatiques parce qu'il constitue un dispositif de contrôle interne permettant au service informatique d'exécuter ses différentes tâches pour une bonne gestion des informations comptables. Dans ce manuel, il faut intégrer des politiques de conception et de mise en œuvre du système d'information. Cependant, le dispositif de contrôle prendra compte des applications informatisées et des procédures manuelles dans le but de créer un cadre de contrôle plus élargi.
- L'utilisation de mots de passe individualisés pour sécuriser l'accès aux ordinateurs et aux données informatiques.
- L'élaboration d'un tableau de bord comptable. C'est un outil d'évaluation de l'organisation comptable constitué d'indicateurs, de procédures de collecte



d'information et de procédures d'exploitation des résultats sur des périodes définies. Ce tableau permet de :

- suivre l'évolution des résultats obtenus ;
  - suivre l'évolution des écarts entre les résultats obtenus et les objectifs fixés ou les normes internes et externes ;
  - évaluer la performance du SIC du cabinet ;
  - réaliser un diagnostic de la situation à une période donnée ;
  - communiquer ;
  - informer les dirigeants et les acteurs du SIC ;
  - motiver les acteurs parce qu'il constitue un outil de pilotage à la disposition de toute l'équipe ;
  - progresser de façon continue ;
  - suivre l'évolution du système piloté et l'état d'avancement du SIC.
- Vu le nombre très élevé d'immobilisations, l'utilisation d'un logiciel pour la gestion des immobilisations sera la mieux adaptée dans le but d'assurer une gestion efficace des immobilisations de CINTECH. Ce logiciel devra tenir compte :
- des acquisitions ;
  - des cessions ;
  - des mises au rebut ;
  - du calcul des amortissements.

Il devra assurer aussi :

- une définition claire des immobilisations ;
- la budgétisation ;
- la codification ;
- le contrôle et le suivi ;
- l'inventaire périodique et annuel des immobilisations.

Par ailleurs, cette gestion permettra :

- la maîtrise du patrimoine immobilisé,
- la comptabilisation des opérations ;

- la production d'informations financières et comptables fiables et pertinentes ;
- la certitude sur le montant comptable des immobilisations présenté dans le bilan;
- détection des immobilisations détruites, perdues ou détournées.

Enfin, elle assure la sécurité des actifs et le respect des principes et méthodes comptables définis par le SYCOA.

- la résolution du problème lié au réseau internet. Pour cela nous recommandons qu'avec l'aide d'un prestataire extérieur (un informaticien), qu'ils essaient de voir si la puissance du réseau c'est-à-dire le débit de connexion est suffisante ou pas, ou si le produit proposé par l'opérateur est efficace ou pas.

Une évaluation de la performance du système d'information comptable de CINTECH nous a permis de mieux le connaître. Il en ressort que le système de CINTECH présente quelques insuffisances. Pour pallier à ces insuffisances, des efforts doivent être déployés. C'est ainsi que nous avons proposé quelques recommandations pour sa perfection. Ce que nous retenons de cette étude, c'est que les dirigeants et les agents de CINTECH sont conscients du rôle que joue un système d'information performant dans la vie d'une organisation.



Le système d'information comptable constitue l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer le traitement, la circulation et la fiabilité des informations. Cependant pour garantir son efficacité, des évaluations périodiques doivent être faites dans le but de faire face à ses insuffisances.

Pour évaluer la performance du système d'information comptable, nous avons choisi le cabinet CINTECH comme cadre d'étude. CINTECH est un cabinet d'études en génie civil et en génie rural.

Notre séjour au sein du cabinet nous a permis de connaître ses domaines d'activités et son organisation. C'est ainsi que nous avons aussi pu faire une description détaillée du SIC du cabinet. Cette description nous a aussi permis d'avoir des idées sur l'ensemble des éléments constitutifs du SIC du cabinet. Ces éléments passent par l'ensemble des moyens matériels et humains, le respect de certaines procédures et principes, mais aussi par les mesures de sécurités.

A partir de l'étude descriptive, nous avons pu faire une évaluation de la performance du système d'information comptable de CINTECH à partir de notre modèle d'analyse. Cette évaluation a été possible grâce aux outils de collecte et d'analyse des données retenus dans le chapitre trois (3). Ils ont permis de mesurer :

- la satisfaction des utilisateurs ;
- la qualité du système et de l'information ;
- le degré d'utilisation du SI.

Une étude des variables indépendantes du modèle a été aussi faite dans le but d'évaluer leur pertinence et leur place dans la performance du système.

C'est ainsi que l'étude détaillée du SIC et l'analyse des résultats de l'évaluation, nous ont permis de détecter quelques insuffisances pouvant nuire à la bonne marche du SIC et du SI en général.

Pour remédier à ses insuffisances, des recommandations ont été formulées pour une amélioration de la performance du SIC de CINTECH.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

**CONCLUSION GENERALE**



Le système d'information comptable constitue un dispositif de contrôle interne. Son évaluation constitue un élément très important dans la gestion des informations comptables en vue d'assurer leur qualité.

L'objectif du SIC est de réduire les risques liés :

- à une perte d'information ;
- à un retard de transmission et de diffusion ;
- à une mauvaise présentation des données et des informations produites ;
- à une mauvaise qualité des informations etc.

Etant donné que l'entreprise est un système d'information et que les informations comptables constituent la vie de toute organisation, c'est la raison pour laquelle nous avons porté notre choix sur l'évaluation de la performance du système d'information comptable car il constitue un moyen adéquat pour assurer la qualité du SIC.

Pour mener nos recherches, nous avons scindé notre étude en deux (2) parties :

- La première partie qui constitue la revue de la littérature et la méthodologie de la recherche. Par la revue documentaire, nous avons compris :
  - le système d'information ;
  - les constitutifs du système d'information comptable ;
  - les modèles d'évaluation de la performance du SIC.

C'est à partir de la méthodologie de la recherche que nous avons pu concevoir notre modèle d'analyse et retenir les outils de collecte de données.

- La deuxième partie qui porte sur la prise de connaissance de notre cadre d'étude. Elle concerne :
  - la présentation de CINTECH ;
  - la description de son SIC ;
  - l'évaluation de la performance du SIC ;
  - la formulation des recommandations.

A partir du plan ci-dessus, nous avons essayé de répondre aux questions posées dans la problématique et nous avons essayé d'atteindre notre objectif principal qui consistait à mesurer le niveau de performance du système d'information comptable de CINTECH.

Cette évaluation a été possible grâce aux outils de collecte d'informations et à quelques tests qui ont été effectués.

Suite à l'observation, au questionnaire, à l'entretien, l'analyse documentaire, et à l'étude détaillée du SIC que nous avons pu obtenir et présenter les résultats de notre travail.

Une analyse des résultats nous a permis de voir quelques insuffisances comme :

- l'absence d'un auditeur interne. En temps que composant global du contrôle interne, le SI doit faire l'objet d'audit interne ;
- l'absence d'une politique de protection et de sauvegardes des fichiers électroniques, pourtant ces fichiers constituent les données et information ;
- l'absence d'un tableau de bord comptable pouvant suivre l'évolution du système ;
- l'absence d'un service informatique s'ingérant dans la gestion du SI etc.

C'est ainsi que des recommandations ont été formulées pour pallier à ces insuffisances. Il s'agit entre autre de :

- la création d'un service d'audit interne ;
- la réorganisation du service informatique ;
- la mise en place des politiques de sécurisation des données et informations ;
- l'élaboration d'un tableau de bord comptable etc.

Toutes ces solutions visent à améliorer la qualité du SIC de CINTECH.

Une prise en compte de notre contribution à l'amélioration du SIC de CINTECH pourrait :

- assurer au cabinet la protection et la sauvegarde de son patrimoine ;
- assurer la sécurisation de ses données et informations comptables ;
- garantir l'efficacité du système d'information etc.

Pour finir, nous dirons qu'une évaluation périodique de la performance du SIC, permettra toujours de garantir sa perfection.



CESAG - BIBLIOTHEQUE

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Questionnaire**

**1) La satisfaction des utilisateurs**

Le SI a-t-il amélioré votre productivité dans l'accomplissement de vos tâches?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....

Le SI vous permet t'il d'économiser votre temps de travail ?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....

Le SI actuel vous offre t-il un climat social favorable ?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....

**.....La qualité du système et de l'information**

L'information produite est-elle bien présentée (lisible, compréhensible, de bonne qualité) ?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....

Arrivez-vous à utiliser les applications (logiciels) mises à votre disposition ?

Oui

Non



Avez-vous suivi une formation vous permettant d'utiliser les applications dont vous utilisez ?

Oui

Non

**2) Le degré d'utilisation des applications**

Quels sont votre degré d'utilisation du SI

Très fréquent

fréquent

moyen

faible

Commentaire :

.....  
.....

Vos tâches quotidiennes sont-elles entièrement dépendantes du SI (applications) ?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....

**La participation et engagement des utilisateurs**

Avez-vous participé au processus de conception et d'implantation du SI ?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....

Si Oui, Quel était votre sentiment d'engagement au cours du processus (étiez-vous totalement ou partiellement engagé ?

Commentaire :

.....  
.....

Intervenez-vous dans les phases du processus de développement du système ?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....

**3) L'équité perçue**

Quel est votre perception de l'équilibre dans la distribution des ressources et dans la détermination de l'ordre de priorité lors du processus de développement de l'application ?

Commentaire :

.....  
.....

**4) Les relations avec l'équipe informatique**

Entretenez vous de bonnes relations avec l'équipe informatiques (concepteurs, formateurs, administrateurs, prestataires extérieurs... ?

Oui

Non

Commentaire :

.....  
.....  
.....



## **Annexe 2 : Guide d'entretien**

### **1) Point de vue sur le SI actuel**

- Moyens matériels
- Procédures
- Applications
- Traitement des données
- Sécurités des données

### **2) Rôle dans le SI**

- Conception
- Utilisation
- Développement

### **3) Satisfaction vis-à-vis du SIC**

- Processus de traitement des données
- Qualité de l'information produite
- Satisfaction globale face au SIC

CESAG - BIBLIOTHEQUE

**BIBLIOGRAPHIE**



## OUVRAGES

1. APOTHELOZ Bernard & STETTLER Alfred (1998), *maîtriser l'information comptable*, volume 1, 2<sup>ème</sup> édition revue et augmentée, Paris, 380 P.
2. BARRY Mamadou (2009), *Audit et contrôle interne*, 3<sup>ème</sup> édition, Editions Sénégalaise d'imprimerie, Dakar, 371 P.
3. BONNET Nicolas&al (2008), *Contrôle interne et système d'information*, 2<sup>ème</sup> édition, Editions Françaises AFAI, Paris, 55 P.
4. CABANE Pierre (2004), *l'essentiel de la finance à l'usage des managers : maîtriser les chiffres de l'entreprise*, 2<sup>ème</sup> édition, Editions d'organisation, Paris, 395 P.
5. COLLINS Lionel & VALIN Gérard (1992), *Audit et contrôle interne*, Edition d'organisation, Paris, 378 P.
6. COMPIN Frédéric (2004), *Théorie du langage comptable ou comprendre l'art de la manipulation des comptes*, Editions l'Harmattan, Paris, 304 P.
7. COOPERS & LYBRAND (1994), *la nouvelle pratique du contrôle interne*, Editions d'organisation, Paris, 378 P.
8. COULIBALY Aly Djadjiry (2004), *la défaillance des PME belges : analyse des déterminants et modélisation statistique*, Thèse, Editions Presses universitaires de Louvain, 297 P.
9. DAYAN Armand &al (2004), *manuel de gestion*, volume1, 2<sup>ème</sup> édition, Ellipses Edition, Paris, 1088 P.
10. GOUADAIN Daniel & WADE El Bachir (2002), *comptabilité générale : système comptable OHADA*, Editions ESTEM, Paris, 378 P.
11. GOVOEI Bernard Dansou (2007), *précis de comptabilité générale : droit et système comptable OHADA : contribution à l'amélioration et à la vulgarisation du système ; convergence vers les normes comptables internationales IAS/IFRS*, 2<sup>ème</sup> édition, Editions Etudis, Abidjan-Cotonou, 863 P.

12. GRANDGUILLOT Béatrice & GRANDGUILLOT Francis (2010), *comptabilité générale : principes généraux, opérations courantes et opérations de fin d'exercice*, Editions Gualino, Paris, 384 P.
13. GUERRA Fabienne (2001), *la comptabilité managériale : le système d'information comptable, volume 1, 1<sup>ère</sup> édition*, Editions De Boeck, Bruxelles, 304 P.
14. HARVARD BUSINESS REVIEW/ ECCLES Robert G. (1999), *les systèmes de mesure de la performance*, Editions d'organisation, Paris, 259 P.
15. HAUSSAIRE Alain & PUJOL Jean-Philippe (2004), *Organisation du système d'information comptable et de gestion, 2<sup>ème</sup> édition*, DUNOD, Paris, 481 P.
16. KEFI Hajer & KALIKA Michel (2004), *Evaluation des systèmes d'information, une perspective organisationnelle*, Edition Economica, Paris, 211 P.
17. LACROIX Monique (1994), *Comptabilité approfondie et révision*, Librairie Vuibert, Paris, 438 P.
18. LAUDON Kenneth & LAUDON Jane (2000), *les systèmes d'informations de gestion : Organisations et réseaux stratégiques*, Pearson Education, Paris, 784 P.
19. LEBRATY Jacques & TELLER Robert (1994), *Diagnostic global d'entreprise : Aspects comptables et financiers*, Editions LIAISONS, Paris, 175 P.
20. MAATI Jérôme (1999), *le gouvernement d'entreprise*, Editions De Boeck, Bruxelles, Paris, 312 P.
21. MAKAYA Wilson (2009), *comptabilité générale de l'entreprise*, Editions Publibook Université, Paris, 212 P.
22. NGUYEN Hong Thai (1999), *le contrôle interne : mettre hors risque l'entreprise*, Editions l'Harmattan, Paris, 325 P.
23. O'BRIEN James & MARION Guy (1997), *les systèmes d'informations de gestion*, Editions De Boeck Supérieur, Montréal, 800 P.
24. RENARD Jacques (2010), *Théorie et pratique de l'audit interne, 7<sup>ème</sup> édition*, Editions d'organisation, Paris, 469 P.



25. REIX Robert (2002), *système d'information et management des organisations*, Editions Vuibert, Paris, 443 P.
26. REIX Robert (2004), *système d'information et management des organisations*, 5<sup>ème</sup> édition, Editions Vuibert, Paris, 487 P.
27. RIVARD Suzanne & TALBOT Jean (2001), *le développement des systèmes d'information : une méthode intégrée à la transformation des processus*, 3<sup>ème</sup> édition, Presses de l'université de Québec, Québec, 718 P
28. SAMBE Oumar & DIALLO Mamadou Ibra (2003), *le Praticien Comptable : système comptable OHADA*, Editions Comptables et Juridiques, Dakar, 1055 P.
29. STAZINZER, JACKSON, BURD, SIMOND, VILLENEUVE, (2002), *Analyse et conception du système d'information*, 2<sup>ème</sup> édition, Editions Reynald Goulet, 728P.
30. SYSCOA (1996), *Plan comptable général des entreprises : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine*, Edition Foucher, Paris, 831 P.
31. TAIROU Akim & al (2008), *méthodologie du diagnostic d'entreprise*, Editions L'Harmattan, Paris, 297 P.
32. TORT Eric (2003), *Organisation et management des systèmes comptables : optimiser les leviers de la performance comptables*, DUNOD, Paris, 270 P.
33. TSAPI Victor (2009), *les implications économiques, comptables et fiscales dans le système OHADA*, Editions L'Harmattan, Paris, 249 P.
34. VERONNEAU Pierre (2004), *technologie de l'information avancée pour experts comptables*, Editions Presses de l'université Laval, Paris, 495 P.

#### SOURCES INTERNET

35. ABDELMOULA Inès (2006), les déterminants des systèmes d'information comptables dans les PME : une recherche empirique dans le contexte tunisien, [www.google.thèsedéterminantsdusystème d'informationcomptable.com](http://www.google.thèsedéterminantsdusystème d'informationcomptable.com).

36. ALLEMAND Laurence (2001), le système d'information comptable, [http://pagesperso.scola.ac-paris.fr/lalleman/cours\\_td\\_bts\\_cgo/cours\\_p1/sic.htm](http://pagesperso.scola.ac-paris.fr/lalleman/cours_td_bts_cgo/cours_p1/sic.htm).
37. CHAPPELLIER Philippe (2010), le système d'information comptable des PME syriennes : complexité et déterminants, <http://weh.hec.ca/airepme/images/File/2010/CHAPPELLIER-CIFEPME2010.pdf>.
38. OHADA (2000), acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises, [www.droit-afrique.com](http://www.droit-afrique.com).
39. STEPNIIEWSKI Jan, SOUID Slim & AZZABI Lotfi (2011), la relation facteurs de contingence, complexité du système d'information comptable et performance financière, <http://www.scribd.com/doc/51654351/La-relation-facteurs-de-contingence>.
40. CINTECH/BURKINA (2011), Cintech Ingénierie Leader du Foncier au Burkina Faso, [www.cintech-ingenierie.com](http://www.cintech-ingenierie.com).